

BILAN 2023

PLAN NATIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DE LA LOUTRE D'EUROPE 2019-2028



Bilan annuel du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe 2019-2028

Période : 01/01/2023 – 31/12/2023

DREAL coordinatrice : DREAL Nouvelle-Aquitaine

Structure animatrice nationale : Société Française pour l'étude et la Protection des Mammifères (SFEPM)

Rédigé par Cécile KAUFFMANN (SFEPM), animatrice nationale du PNA

Relecture : Véronique BARTHELEMY (DREAL Nouvelle-Aquitaine) & Franck Simonnet (SFEPM)

Citation recommandée : KAUFFMANN C. (2024). Bilan 2023 du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe (2019-2028). SFEPM, 43 p. + annexes.

SOMMAIRE

Les principaux partenaires.....	4
Introduction.....	8
Bilan des actions.....	10
Action 1 : Suivre la recolonisation et la répartition de la Loutre d'Europe.....	11
Action 2 : Recenser les cas de mortalité, assurer un suivi sanitaire et éco-toxicologique, valoriser les spécimens de loutres d'Europe trouvées mortes.....	15
Action 3 : Réduire la mortalité d'origine anthropique sur la Loutre d'Europe.....	18
Action 4 : Améliorer le potentiel d'accueil des milieux pour la Loutre d'Europe.....	22
Action 5 : Favoriser la cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités piscicoles.....	24
Action 6 : Communiquer et sensibiliser sur la Loutre d'Europe auprès des professionnels, des usagers de la nature et du grand public.....	26
Action 7 : Animer le plan, coordonner les initiatives, favoriser le partage des connaissances et apporter une assistance scientifique et technique sur la Loutre d'Europe.....	32
Conclusion.....	34
Bilan financier.....	37
REFERENCES.....	41
LEXIQUE.....	42
ANNEXES.....	44
Annexe 1 : Coordonnées des référents DREAL et des correspondants régionaux du plan.....	44
Annexe 2 : Carte dynamique nationale en ligne des observations (présence/absence) de Loutre d'Europe (1950-2023).....	45
Annexe 3 : Cartes régionales de répartition de la Loutre d'Europe.....	46
Annexe 4 : Cartes des cas de mortalité de Loutre d'Europe.....	51
Annexe 5 : Edition 2023 du guide « Recommandations pour une gestion des milieux aquatiques favorable à la Loutre d'Europe » - Première de couverture.....	52
Annexe 6 : Articles sur le PNA Loutre d'Europe (Mammifères sauvages n°85, juin 2023).....	53
Annexe 7 : Echo du PNA n°15 (octobre 2023) - bulletin d'information du PNA Loutre d'Europe.....	54
Annexe 8 : Affiche de présentation de la conférence Mardi Nature : « La Loutre d'Europe : écologie, enjeux de conservation et avenir dans le Grand-Est.....	70
Annexe 9 : Publications sur la page Facebook de la SFPEM.....	71
Annexe 10 : Echo du PNA n°5 (décembre 2023) – bulletin d'information de l'opération Havre de Paix pour la Loutre d'Europe.....	76
Annexe 11 : Affiches évènementielles sur la Loutre d'Europe.....	86
Annexe 12 : Articles de presse sur la Loutre d'Europe.....	87
Annexe 13 : Compte-rendu du COPIL régional du PNA Loutre en région Pays-de-la-Loire.....	94

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES







ATBVB
association des techniciens
de bassins versants bretons



LOGNE ET GRAND-LIEU



Parc
naturel
régional
de Brière



Ville de
Montpellier



Remerciements

Nous voulons exprimer toute notre gratitude aux personnes qui ont contribué à la réalisation de ce bilan par l'envoi de leurs informations :

AZNAR Mélanie (Groupe Mammalogique d'Auvergne), BARTHELEMY Véronique (DREAL Nouvelle-Aquitaine), BISCH Aurélie (Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace), BIROT-COLOMB Xavier (Ligue pour la Protection des Oiseaux Auvergne-Rhône-Alpes), COLINET Justine (Société d'Histoire Naturelle et des amis du muséum d'Autun), DUPUIS Ondine (LPO Franche-Comté), FRAISSARD Camille (LPO Hérault), FUENTO Nicolas (LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur), GAILLED RAT Miguel (Vienne Nature), GOMES Régis (OFB Occitanie), HANOTEL Rémi (LPO Champagne-Ardenne), HESNARD Olivier (Centre Permanent d'Initiatives Pour l'Environnement des Collines normandes), HUREL Paul (OFB Centre Val-de-Loire), JACQUOT Manue (Nature en Occitanie), KOTWICA Guillaume (DREAL Hauts-de-France), MARTIN Alexandre (LPO Pays de la Loire / Anjou), RAMOS Meggane (Groupe Mammalogique Breton), ROCHE Antoine (Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin), RUYS Thomas (Groupe de Recherche et d'Investigation sur la Faune Sauvage), SIMONNET Franck (GMB), THOMAS Bastien (Groupe Mammalogique Normand), VILLEGGER Angélique (Sologne Nature Environnement).

Un plan national d'actions est un vaste projet qui requiert la contribution d'un nombre important d'acteurs, surtout lorsqu'il concerne une espèce présente dans de nombreuses régions de France. Au-delà des animateurs du plan (national et régionaux), des référents PNA des services de l'Etat, des porteurs de projets, des financeurs et de tous les partenaires directs du PNA, existent une multitude de partenaires indirects (associations diverses, gestionnaires, acteurs socio-professionnels...) qui, en prenant en compte la Loutre dans leurs activités et en communiquant sur cette espèce, contribuent à atteindre les objectifs de ce PNA. Ajoutons également tous ceux qui soutiennent la conservation de la nature, notamment par leurs dons et adhésions à des associations et à des fondations, sans qui tout ceci ne serait pas possible. Qu'ils soient tous remerciés !

INTRODUCTION

En 2009, le ministère en charge de l'écologie a confié à la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFPEM) la rédaction d'un Plan National d'Actions (PNA) en faveur de la Loutre d'Europe. Suite à sa validation par la Commission Faune du Conseil National de la Protection de la Nature (CNP), l'animation de ce premier plan avait été confiée à la SFPEM fin 2010, la DREAL de l'ex-Limousin assurant le pilotage administratif du plan.

Après avoir bénéficié de ce premier plan de « restauration » jusqu'en 2015, permettant notamment l'impulsion d'une dynamique autour de la conservation de l'espèce, la Loutre d'Europe fait aujourd'hui l'objet d'un deuxième plan sur dix ans (2019-2028). L'objectif est de favoriser et d'accompagner son retour dans son aire de répartition originelle, et ce, dans les meilleures conditions possibles de cohabitation avec les activités humaines. Rédigé et animé à nouveau par la SFPEM, la coordination est assurée par la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

Les régions ont le choix entre différents niveaux de déclinaison de ce plan. Les actions mises en œuvre en région s'adaptent aux problématiques locales, aux projets existants ou prévus, aux opportunités de réalisation et aux réseaux déjà en place.

Le présent document fait le bilan de l'animation nationale pour l'année 2023. L'intitulé et l'objet sont renseignés pour chaque fiche action, ainsi que les indicateurs de suivi et de réalisation. Les difficultés rencontrées et les retards constatés sont discutés. Un bilan financier est présenté à la fin du présent document et des éléments complémentaires sont disponibles en annexes.

L'ensemble des initiatives qui concourent à la mise en œuvre nationale et régionale du PNA Loutre qui ont pu être recensées par la SFPEM sont présentées dans ce bilan.

Récapitulatif de l'état d'avancement des animations régionales du plan.

Voir l'Annexe 1 pour les coordonnées des correspondants régionaux (réfèrent DREAL et opérateurs régionaux).

Région	Type de l'animation régionale	Structures opératrices ou porteuses d'actions en région	Réunion(s) / COPIL en 2023
Auvergne – Rhône - Alpes	Rédaction d'une déclinaison régionale	Groupe Mammalogique Auvergne (GMA) et LPO AuRA	01/12/2023 : COPIL régional
Bourgogne – Franche - Comté	Rédaction d'une déclinaison régionale	LPO Bourgogne Franche-Comté et Société d'Histoire Naturelle et des amis du muséum d'Autun (SHNA)	28/03/2023 : COPIL régional
Bretagne	Mise en œuvre d'actions sans rédaction d'une déclinaison	Groupe Mammalogique Breton (GMB)	Pas de COPIL
Centre-Val de Loire	Mise en œuvre d'actions sans rédaction d'une déclinaison	Sologne Nature Environnement (SNE)	Pas de COPIL
Grand Est	Mise en œuvre d'actions sans rédaction d'une déclinaison	LPO Champagne-Ardennes et Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace (GEPMA)	PAS DE COPIL
Hauts-de-France	<i>Pas d'actions mises en œuvre</i>		
Île-de-France	<i>Pas d'actions mises en œuvre</i>		
Normandie	Mise en œuvre d'actions sans rédaction d'une déclinaison	Groupe Mammalogique Normand (GMN) et Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement des Collines normandes (CPIE 61)	11/09/2023 : COPIL régional de lancement du PRA Mammifères Semi-Aquatiques
Nouvelle-Aquitaine	Mise en œuvre d'actions sans rédaction d'une déclinaison	Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL), Groupe de Recherche et d'Investigation sur la Faune Sauvage (GRIFS) et Vienne Nature	Pas de COPIL
Occitanie	Mise en œuvre d'actions sans rédaction d'une déclinaison	LPO Occitanie, Nature en Occitanie (NEO), Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) Occitanie	Pas de COPIL
Pays de la Loire	Rédaction d'une déclinaison régionale	LPO Pays de la Loire (antenne Anjou)	26/01/2023 : COPIL régional
Sud (ex. PACA)	Mise en œuvre d'actions sans rédaction d'une déclinaison	LPO PACA	Pas de COPIL

BILAN DES ACTIONS

Récapitulatif des actions

Domaine	N°	Intitulé de l'action	Mise en œuvre en :				
			2019	2020	2021	2022	2023
Connaissance et veille écologique	1	Suivre la recolonisation et la répartition de la Loutre d'Europe	x	x	x	x	x
	2	Recenser les cas de mortalité, assurer un suivi sanitaire et éco-toxicologique, valoriser les spécimens de loutres d'Europe trouvées mortes	x	x	x	x	x
Protection et gestion conservatoire	3	Réduire la mortalité d'origine anthropique sur la Loutre d'Europe	x	x	x	x	x
	4	Améliorer le potentiel d'accueil des milieux pour la Loutre d'Europe	x	x	x	x	x
	5	Favoriser la cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités piscicoles	x	x	x	x	x
Communication et animation	6	Communiquer et sensibiliser sur la Loutre d'Europe auprès des professionnels, des usagers de la nature et du grand public	x	x	x	x	x
	7	Animer le plan, coordonner les initiatives, favoriser le partage des connaissances et apporter une assistance scientifique technique sur la Loutre d'Europe	x	x	x	x	x

Actions mises en œuvre en 2023 dans chaque région

Région	Action 1	Action 2	Action 3	Action 4	Action 5	Action 6	Action 7
Auvergne- Rhône-Alpes	x	x	x	x	-	-	x
Bourgogne-Franche-Comté	x	x	x	-	-	x	x
Bretagne	x	x	x	x	x	x	-
Centre-Val de Loire	x	-	x	-	-	x	-
Grand Est	x	-	x	-	-	x	-
Hauts-de-France	<i>Pas d'actions mises en œuvre</i>						
Île-de-France	<i>Pas d'actions mises en œuvre</i>						
Normandie	x	x	x	x	-	x	x
Nouvelle-Aquitaine	x	x	x	x	x	x	-
Occitanie	x	x	-	-	x	x	-
Pays de la Loire	x	x	x	x	x	x	x
Sud (ex. PACA)	x	-	x	-	x	x	-

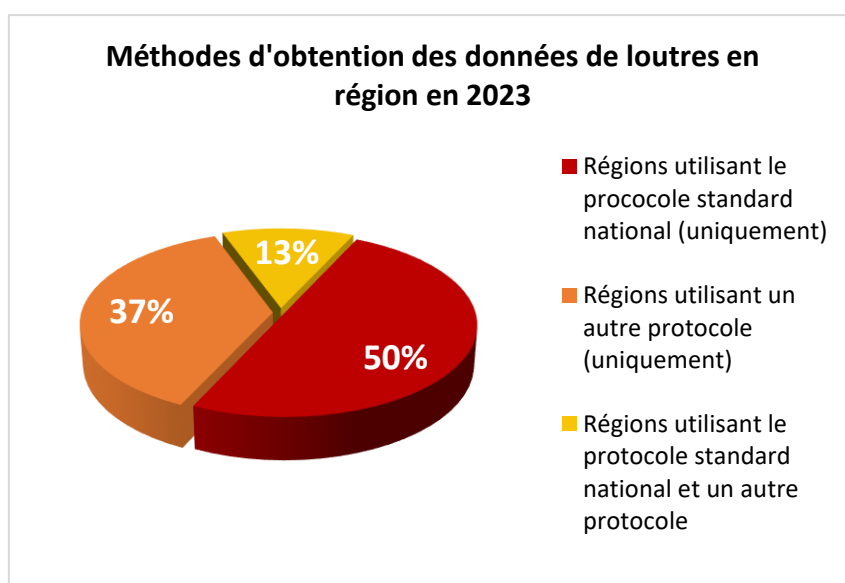
Action 1 : Suivre la recolonisation et la répartition de la Loutre d'Europe

L'objectif de cette action est d'assurer le suivi de la répartition de l'espèce selon des méthodes fiables, homogènes et reproductibles afin de répondre aux demandes des politiques nationales, européennes et aux engagements internationaux de la France.

Protocoles de suivi et méthode d'analyse des données d'observation sur le terrain

En raison des inégalités de moyens dont disposent les associations régionales (moyens financiers et importance des réseaux de bénévoles), les prospections et suivis sont réalisés suivants différents protocoles et méthodes, dont la méthode standard préconisée dans le PNA. Ces choix des structures locales varient également selon le niveau de connaissances de la répartition de l'espèce, la densité de loutres présentes, l'intensité du marquage, les spécificités liées à l'environnement local, etc. Nous rappelons que la méthode standard du PNA Loutre correspond à un minimum de prospection et est compatible avec d'autres méthodes.

La totalité des structures intègrent également les observations opportunistes à leurs base de données locale.



Au niveau national, la SFEPM – avec la contribution du Groupe Loutre – a élaboré en 2023 un guide des protocoles et méthodes de détection et de suivi de la Loutre d'Europe. Ce document, à paraître en 2024, se présentera comme un recueil d'expériences et proposera un catalogue non exhaustif des méthodes de prospection et de suivi de l'espèce employées en France et à l'étranger, ainsi que leurs avantages et leurs inconvénients. Ce guide constituera également une première réflexion à la mise en place d'un protocole de suivi plus précis au niveau des fronts de recolonisation de la Loutre, où les indices de présence de l'espèce sont plus rares.

Prospections sur le terrain et formations à la recherche d'indices de présence

A l'échelle régionale, des formations sont organisées chaque année afin d'étoffer le réseau d'observateurs participant à ces inventaires. Les formations qui ont pu se tenir (comprenant également des sorties nature ouvertes au grand public) sont détaillées dans l'action 6.

En Auvergne Rhône-Alpes, des sessions de prospection ont eu lieu à la fois en zone de présence principale de la Loutre et sur ses fronts de recolonisation, selon le protocole standard UICN et à travers des prospections opportunistes. Un total de 248 mailles a été prospecté et 1172 données d'observation ont été acquises en 2023. Le réseau de bénévoles participe activement aux prospections dans la région.

La carte de répartition de l'espèce à l'échelle régionale est consultable en ligne, sur le site [DatARA](#). Les mailles, communes et cours d'eau avec présence de la Loutre y sont recensées, ainsi que les données de mortalité et d'absence.

Deux sessions de formation à la prospection et à la reconnaissance d'indices de présence de la Loutre ont été organisées dans le cadre des ateliers techniques de l'Association Rivière Rhône-Alpes Auvergne - ARRA² (voir Action 3).

En Bourgogne Franche-Comté, les prospections se sont poursuivies en zone de présence principale et en front de recolonisation par la Société d'Histoire Naturelle d'Autun – Observatoire de la Faune de Bourgogne (SHNA-OFAB) et la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) Bourgogne Franche-Comté, dans le cadre du Plan Régional d'Actions (PRA) en faveur de la Loutre. Au total, 16 mailles ont été prospectées et 70 données d'observation ont été récoltées. La carte de répartition de l'espèce en ex-Bourgogne a été mise à jour pour l'année 2023 (Annexe 3, Figure 1). Trois formations à la recherche et à la reconnaissance des indices de présence de la Loutre ont été organisées par la LPO, la SHNA et Jura Nature Environnement, à destination du réseau naturaliste bénévole et professionnel.

En Bretagne, la Loutre occupe toujours la majeure partie du territoire. En 2023, les prospections par le réseau de bénévoles se sont poursuivies à la fois en zone de présence principale et sur les fronts de recolonisation de l'espèce. Un total de 418 données d'observations ont été acquises, au sein de 191 mailles prospectées. Deux sessions de formation à la prospection et à la reconnaissance des indices de présence de la Loutre ont été organisées par le Groupe Mammalogique Breton (GMB) à destination des techniciens d'Espaces Naturels Sensibles et de collégiens et lycéens, ainsi que deux journées de prospections collectives (Côtes d'Amor et Finistère). La carte de répartition de l'espèce par bassin versant a également été mise à jour pour l'année 2023 (Annexe 3, Figure 2).

En Centre – Val de Loire, un suivi de l'espèce a été mené en front de recolonisation principalement par les agents des syndicats de rivières. En 2023, quatre mailles ont été prospectées et 10 données d'observations ont été acquises par Sologne Nature Environnement. Le réseau petits et méso-carnivores (PMC) de l'OFB assure également un suivi de l'espèce.

Dans le Grand-Est, aucune déclinaison régionale n'est mise en place à ce jour. Suite à la découverte récente d'indices de présence dans l'Aube (5 indices), le réseau Loutre du Grand-Est s'est mobilisé pour soumettre à la DREAL un projet pluriannuel dès 2024. Des formations à la reconnaissance d'indices de présence pour les salariés et bénévoles du réseau ainsi qu'un inventaire via la méthode d'ADN environnemental sur des cours d'eau de l'Aube et des Ardennes sont notamment prévus. Une journée de formation à la détection des indices de présence du Castor et de la Loutre d'Europe a également été organisée par le Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace (GEPMA), à destination des adhérents de l'association.

Dans les Hauts-de-France, aucune déclinaison régionale n'est mise en place et la Loutre n'a pas officiellement fait son retour dans la région. Des recherches opportunistes sont néanmoins réalisées ponctuellement dans le cadre des prospections mammifères semi-aquatiques, et notamment du suivi du Castor d'Europe.

En Ile-de-France, aucune déclinaison régionale n'est mise en place. La Loutre n'est pas présente dans la région et aucun suivi n'est réalisé.

En Normandie, la Loutre est considérée comme présente de manière permanente sur une partie des bassins versants de la Sarthe et de l'Orne uniquement. Quelques données ponctuelles ont été récoltées sur le bassin versant de la Mayenne et sur la Touques. Plus aucune donnée n'a été récoltée ces dernières années dans la Manche. En 2023, le nombre total de mailles prospectées n'est pas connu mais un total de 504 données ont été acquises, dont 109 données positives. La carte de répartition de l'espèce a été mise à jour (Annexe 3, Figure 3).

Dans le cadre des suivis réalisés pour le Plan Régional d'Action en faveur des Mammifères Semi-Aquatiques (PRA MSA), les techniciens rivières, les chargés de missions et d'études des fédérations de pêche et les professionnels travaillant sur les cours d'eau ont été conviés à participer aux prospections menées par le GMN en région.

Plusieurs formations techniques sur les mammifères semi-aquatiques, incluant la Loutre, ont été organisées en région par le GMN et le CPIE 61, en partenariat avec la Cellule d'Animation Technique pour l'Eau et les Rivières (CATER) Calvados Orne Manche, les Conseils Départementaux du Calvados et de l'Eure, l'OFB, le PNR des Marais du Cotentin et du Bessin et le Syndicat Mixte d'aménagement du bassin de l'Iton (SMABI). Ces formations ciblaient un public varié : agents du département et de l'OFB, techniciens de rivières, fédérations de pêche, agents du Conservatoire d'Espaces Naturels et des Espaces Naturels Sensibles et étudiants en BTS GPN.

En Nouvelle – Aquitaine, les prospections ont majoritairement été assurées par le Groupe de Recherche et d'Investigation sur la Faune Sauvage (GRIFS), principalement en fronts de recolonisation. Les différentes

associations de l'ex-région Poitou-Charentes (Vienne Nature, Deux-Sèvres Nature Environnement, Nature Environnement 17 et Charente Nature) ont également récolté des données opportunistes. En Nouvelle-Aquitaine, au moins 27 mailles ont été prospectées en 2023, et au moins 288 données ont été acquises. Les données d'observations ont été transmises au Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine naturel (SINP) et sont disponibles sur le site de [l'Observatoire de la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine](#) (FAUNA).

Le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL) transmet également ses données d'observation au SINP et collecte les observations opportunistes via sa plateforme de saisie en ligne de données naturalistes, [Faune-Limousin](#).

Des sessions de formations à la reconnaissance d'indices de présence et à la prospection ont été organisées par le GRIFS dans le Lot-et-Garonne. L'association a également été soutenue par DREAL Nouvelle-Aquitaine et le CD 64 pour la réalisation d'une étude du régime alimentaire de la Loutre d'Europe et du Vison d'Amérique dans les vallées béarnaises, et l'évaluation de la consommation du Desman des Pyrénées par la Loutre. Des prospections et la récolte d'échantillons ont été réalisées dans ce cadre.

En Occitanie, l'association Nature en Occitanie (NEO) a essentiellement mené des prospections opportunistes dans le Gers et dans les Hautes-Pyrénées. De manière complémentaire, les indices de présence de la Loutre sont recherchés sur tous les sites en gestion ou lors de diagnostics écologiques. En 2023, au moins 167 données d'observation ont été acquises par NEO. Du côté de l'ex-région Languedoc-Roussillon, les suivis ont été réalisés par des prospecteurs bénévoles de la LPO Occitanie. Au niveau régional, l'OFB participe toujours activement au suivi de la Loutre avec 184 données d'observation relevées cette année, et a mis à jour la carte de présence de l'espèce par zone hydrographique ([Annexe 3, Figure 4](#)). La Loutre est considérée comme présente sur l'ensemble du réseau hydrographique régional hormis dans certaines zones très agricoles. Quelques zones dépourvues de données s'expliquent aussi très probablement par un défaut de prospection.

Des sessions de formation à la reconnaissance d'indices de présence de l'espèce ont été organisées par NEO et le Service ressources en eaux et milieux aquatiques (SREMA) du Conseil Départemental du Tarn, à destination du réseau naturaliste local et des techniciens de rivières.

Dans l'Hérault, un projet de recherche appliquée ([projet OtterConnect](#)) mené par le Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive (CEFE) a débuté cette année avec pour objectif principal d'étudier la recolonisation de la Loutre d'Europe en France. Une thèse réalisée par Simon Lacombe fait partie intégrante de cette étude, qui implique également des laboratoires de recherches et des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin (EPTB) de la région Occitanie.

En Pays de la Loire, un suivi a été réalisé à la fois en zone de présence principale de la Loutre d'Europe et sur ses fronts de recolonisation. 11 mailles ont été prospectées et un total de 254 données d'observations a été relevé. La Loutre a progressé en Maine-et-Loire (notamment au niveau du bassin versant du Couasnon) et en Loire Atlantique.

La carte de répartition de l'espèce par bassin versant a été mise à jour en 2023, et une carte de répartition par maille 10x10 entre 2003 et 2023 a également été publiée ([Annexe 3, Figures 5 et 6](#)).

En région Sud, les suivis se sont poursuivis en zone de présence principale et sur les fronts de recolonisation de la Loutre d'Europe. En 2023, 50 mailles ont ainsi été prospectées et 109 données d'observation ont été recensées. De nouveaux indices ont notamment été découverts à plusieurs reprises au sein des Marais du Vigueirat et sur le Réal (Bouches-du-Rhône). L'espèce semble maintenant bien installée dans le bassin des Sorgues, et elle a à nouveau été observée dans le nord du Vaucluse et sur les Petit et Grand Rhône. Il n'y a toujours aucune observation d'indices au sein des marais de Camargue. Les résultats des prospections issues des bases de données Silène Faune ou Faune PACA sont représentés sur la carte figurant en [Annexe 3, Figure 7](#).

Deux journées de formation à la prospection et à la reconnaissance des indices de présence de la Loutre d'Europe, du Castor d'Eurasie et du Campagnol amphibie, à destination de naturalistes, bénévoles et professionnels ont été organisées par la LPO PACA.

[Restitution des données de répartition](#)

A l'échelle nationale, la centralisation des données (transmises à minima à l'échelle de la maille 10 x 10 km) se fait au travers de l'Observatoire National des Mammifères (ONM), portail cartographique doublé d'un centre de ressources, porté par la SFPEM et consultable par le grand public. Les données de présence (protocole standard et autres méthodes) et d'absence (protocole standard uniquement) de Loutre d'Europe reportées à la maille 10 x 10 km sont remontées annuellement à la SFPEM par les structures régionales. En 2023, la carte de répartition en ligne a

été mise à jour ([Annexe 2](#)) pour la période 2016-2023 à partir des dernières données collectées et est visualisable via le lien suivant : <http://observatoire-mammiferes.org/atlas/espece/60630>.

Il est important de garder à l'esprit que l'ONM n'est pas une base de saisie mais un système de restitution de données. La saisie se fera toujours dans les bases locales et les structures resteront propriétaires de leurs données. Le fonctionnement et la gouvernance de l'ONM sont expliqués sur les [pages dédiées](#) du site internet de la SFPEM. Pour que cet outil devienne complètement opérationnel, l'articulation avec le SINP et le système de validation des données acquises sur le terrain doivent être affinés. Les données centralisées au sein de l'ONM sont transmises de manière annuelle au SINP, sous forme de Données Élémentaires d'Echange (DEE), à la maille 10 x 10 km, et inversement. En 2023, une extraction des données de répartition jusqu'en 2022 inclus a été réalisée et transmise au SINP.

Des cartes de répartition régionales ou locales ont été mises à jour dans 5 régions en 2023 : Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Normandie, Occitanie, Pays-de-la-Loire (voir [Annexe 3](#)).

Bilan des indicateurs pour l'année 2023

Indicateurs de suivi	
Nombre de formations à la reconnaissance d'indices de présence et à la prospection	Au moins 22 recensées au total (<i>non exhaustif</i>).
Nombre de mailles prospectées	Au moins 552 au total (<i>non exhaustif</i>).
Nombre de données acquises	Au moins 2 611 collectées au total (<i>non exhaustif</i>), intégrées à la base de données nationale.
Réalisation de cartes de répartitions régionales	Oui : 6 cartes réalisées (voir Annexe 3).

Indicateurs de réalisation	
Carte de répartition nationale en ligne et actualisée	Carte en ligne des observations de loutres mise à jour (sur la période 2016-2022).
Rédaction et mise en œuvre d'un protocole de suivi (plus précis que le protocole UICN) de l'espèce sur les fronts de recolonisation	Document « Protocoles et méthodes de détection et de suivi de la Loutre » en cours de rédaction.
Définition d'une grille d'évaluation des données récoltées pour définir le statut biologique de la Loutre d'Europe sur sa zone de présence régulière	Lancement de la réflexion.
Données transmises au SINP	Oui, fin 2023.

Perspectives

Le travail de prospection et de formation des observateurs doit se poursuivre, en particulier sur les fronts de recolonisation où l'espèce est plus difficile à détecter. Dans ces zones, les associations et leurs réseaux de bénévoles prévoient d'adopter ces prochaines années le protocole qui sera rédigé par la SFPEM, adapté à ces zones spécifiques.

Le guide des protocoles et méthodes de détection et de suivi de la Loutre d'Europe sera publié courant 2024. Il sera révisable au fil du temps et des nouvelles expériences. En annexe du document sera ajouté un catalogue d'illustrations des meilleurs sites de marquage par grands types de paysages (ruisseaux pyrénéens vs marais bretons, etc...) afin d'orienter les prospections des structures nouvellement impliquées dans ces inventaires. Ce guide sera par la suite complété par un protocole spécifique aux fronts de recolonisation.

La carte des données d'observations de loutres sera mise à jour annuellement sur l'ONM.

Action 2 : Recenser les cas de mortalité, assurer un suivi sanitaire et éco-toxicologique, valoriser les spécimens de loutres d'Europe trouvées mortes

L'objectif de cette action est de mieux comprendre les causes de mortalité de la Loutre d'Europe, surveiller l'évolution des principaux facteurs de mortalité et notamment la part liée aux facteurs anthropiques.

Au niveau national

En 2023, les données de mortalité transmises à la SFPEM par les structures régionales partenaires (période 2021-2023) ont permis de mettre à jour la carte dynamique en ligne des cas de mortalité ([Annexe 4, Figure 1](#)). Cette dernière est hébergée sur le [module Loutre de l'Observatoire National des Mammifères](#) porté par la SFPEM.

La SFPEM a obtenu une dérogation de la DREAL Centre-Val de Loire pour récupérer, détenir et transporter les échantillons de matériel biologique issu de prélèvements réalisés sur les cadavres de loutres d'Europe. Les associations ayant reçu les kits de prélèvements transmis l'année précédente envoient au fil de l'eau leurs échantillons à la SFPEM qui les centralise avant de les transmettre au laboratoire de génétique de la conservation de l'Université de Liège pour analyse génétique. Ils seront ensuite stockés au MNHN de Paris pour constituer la banque de prélèvements mise à disposition de la communauté scientifique.

En 2023, un groupe de travail national a été mis en place par la SFPEM et la DREAL Nouvelle-Aquitaine sur la thématique « Loutre et éco-toxicologie » avec pour objectif d'établir des recommandations pour de futures études toxicologiques. A ce titre, il est prévu de mettre à jour les niveaux 2 et 3 du protocole de valorisation des spécimens de Loutre découverts morts, notamment en ajoutant des mesures et relevés complémentaires à effectuer lors des autopsies. Le but de ces réflexions est d'être en capacité est d'orienter les analyses éco-toxicologiques afin d'évaluer les facteurs impactant la bonne santé des populations de Loutre d'Europe.

La SFPEM a également été conviée à un meeting d'une semaine, au mois de juin, organisé par l'Université de Cardiff : « Otter post mortem ». Les représentants de divers pays européens ont notamment échangé sur les données démographiques et l'état des populations de Loutre d'Europe, les protocoles d'autopsies, la génétique et la génomique, les contaminants chimiques, l'état de santé des populations, les pathologies et la parasitologie. L'objectif est de mutualiser les données de mortalité et les données liées à l'état de santé des populations à des fins de publications scientifiques, et d'élaborer un protocole d'autopsies standardisé.

Au niveau régional

En Bretagne, 28 cas de mortalité de Loutre ont été recensés (dont 24 liés à des collisions routières). Parmi eux, 20 ont été collectés par le GMB, les services départementaux du Morbihan, du Finistère et de l'Ille-et-Vilaine de l'OFB, et la LPO Ile Grande. Deux sessions d'autopsies ont été organisées par le GMB (en partenariat avec ONIRIS et Océanopolis) au cours desquelles 31 individus ont pu être autopsiés. Un total de 184 échantillons a été prélevé, à destination de l'Anses (épidémiologie-surveillance), d'ONIRIS (thèse sur les techniques de détermination de l'âge des loutres) et de VetAgro Sup (recherche d'anticoagulants rodenticides) ; certains sont conservés afin de constituer une banque de prélèvements disponible pour de futures études. Le GMB a également encadré le stage de Marine Renard : « Contribution à l'analyse des risques sanitaires pour la Loutre d'Europe en France », qui s'est inscrit dans le cadre du Groupe de Travail national « Loutre et éco-toxicologie ».

En Auvergne Rhône-Alpes, 16 cas de mortalité (14 sur route et 2 hors route) ont été recensés en 2023. Deux cadavres ont été collectés et feront l'objet d'autopsies en coordination avec le Musée Henry Lecoq de Clermont-Ferrand.

En Bourgogne Franche-Comté, trois cadavres ont été recensés en 2023, dont deux ont été collectés par les agents de l'OFB.

En Centre-Val de Loire, un cadavre (victime de collision routière) collecté l'année précédente dans l'Indre a été autopsié par le Laboratoire Départemental d'Analyses (LDA 36). Six échantillons ont été prélevés et transmis à la SFPEM. Six autres cadavres ont été recensés par l'OFB en 2023.

En Normandie, il n'existe actuellement pas de réseau de collecte. En 2023, un seul cadavre d'un jeune mâle a été découvert (collision routière). Des prélèvements pour analyses génétiques ont été effectués par le GMN et l'individu a été stocké pour la réalisation d'une autopsie ultérieure.

En Nouvelle-Aquitaine, le réseau de collecte de cadavres est opérationnel. En 2023, au moins 27 cas de mortalité ont été recensés, dont 4 hors route. Environ 20 cadavres ont été collectés et 14 d'entre eux ont pu être autopsiés par le Groupe de Recherche et d'Etude pour la Gestion de l'Environnement (GREGE). Environ 147 échantillons ont été prélevés et valorisés pour des études diverses (à paraître en 2024).

L'échantillonnage d'épreintes par le GMHL dans la vallée de la Vienne a également débuté en 2023 dans un objectif de futures analyses écotoxicologiques, dans le cadre d'un partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Limoges

En Occitanie, 10 cadavres ont été signalés. Ils n'ont pas été collectés mais des échantillons ont été prélevés sur chacun d'entre eux par les agents de l'OFB.

Dans les Pays de la Loire, le réseau de collecte est en place. 22 cas de mortalité ont été signalés en 2023, dont un hors route (voir carte en [Annexe 4, Figure 2](#)). Environ 80 échantillons ont été prélevés. Ils sont stockés au laboratoire ONIRIS.

En région Sud, un unique cas de mortalité (collision routière) a été relevé sur la commune de l'Epine (05), via le module « mortalité routière » mis à disposition dans la base de données [Faune PACA](#) l'année précédente. Cette découverte laisse espérer une recolonisation prochaine du bassin versant du Buëch, dont les conditions du milieu sont très favorables à l'espèce. Lors de ses sessions de formation, la LPO PACA sensibilise continuellement les agents EDF, des agents de collectivités et des syndicats de rivières, des services départementaux travaillant sur les cours d'eau ou les zones humides, les ouvriers forestiers et autres personnels intervenant en milieu naturel sur l'importance de faire remonter les observations de cadavres.

Il est à noter que les données de mortalité en région ne reprennent pas systématiquement les données éventuellement récoltées par l'OFB, les chiffres indiqués ne sont donc pas exhaustifs.

Bilan des indicateurs pour l'année 2023

Indicateurs de suivi	
Nombre de données collectées sur les cas de mortalité :	115 cas de mortalité recensés, dont au moins 9 hors routes (<i>non exhaustif</i>).
Nombre d'autorisations administratives délivrées pour le transport et la collecte d'échantillons	Aucune délivrée en 2023.
Nombre de cadavres collectés	45 (AuRA : 2, BFC : 2, Bretagne : 20, Normandie : 1, Nouvelle-Aquitaine : 20), <i>non exhaustif</i>
Nombres d'autopsies réalisées	46
Nombre d'échantillons prélevés et conservés	Au moins 451 (<i>non exhaustif</i>).

Indicateurs de réalisation	
Mise en ligne de la carte relative aux cas de mortalité actualisée chaque année	Carte de localisation des cas de mortalité de loutres en ligne, mise à jour fin 2023.
Système de collecte des cadavres et des prélèvements fonctionnel au plan administratif et permettant la remontée rapide des prélèvements et des analyses	En place dans certaines régions (Bretagne, Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire) et en cours en Auvergne Rhône-Alpes et en Centre - Val de Loire, hors services de l'OFB susceptibles d'intervenir dans toutes les régions.
Banque de prélèvements de tissus en place	Oui.
Base de données biologiques opérationnelle	En cours.
Nombre de publications scientifiques réalisées	Inconnu.

Perspectives

En 2024, de nouveaux kits de prélèvements pourront être distribués, à la demande, aux associations disposant des autorisations réglementaires pour la collecte, le transport et le stockage de spécimens de Loutre d'Europe.

La mise à jour de la carte de recensement des cas de mortalité de loutres sera réalisée annuellement.

Les échanges du Groupe de Travail « écotoxicologie » se poursuivront dans l'objectif de mettre à jour les niveaux 2 et 3 du protocole de valorisation des spécimens de Loutre découverts morts. Il s'agit notamment de préconiser des mesures et des relevés complémentaires à réaliser lors des autopsies, en lien avec une analyse des risques sanitaires pour l'espèce, afin d'orienter des études éco-toxicologiques. Le volet sanitaire (pathogènes) pourrait également être traité dans le cadre de ces échanges si cela paraît pertinent.

Action 3 : Réduire la mortalité d'origine anthropique sur la Loutre d'Europe

L'objectif de cette action est de diminuer, voire éliminer, la mortalité d'origine anthropique de façon à la rendre « compatible » avec les capacités démographiques de l'espèce afin qu'elle ne soit plus un frein à son expansion.

Mortalité routière

En Auvergne Rhône-Alpes, deux journées d'ateliers techniques à destination des professionnels des collectivités et des structures gestionnaires de milieux aquatiques et de la biodiversité, visant à répondre à plusieurs actions du PNA, ont été organisées par la LPO Auvergne Rhône-Alpes et le GMA en partenariat avec l'Association Rivières Rhône-Alpes Auvergne (ARRA²). Ces sessions de formation avaient notamment pour objectif de sensibiliser à la prise en compte de l'espèce dans les travaux d'aménagement d'ouvrages perturbant le déplacement des individus (voir [ECHO du PNA n°15](#), page 10).

Un suivi de l'efficacité d'un aménagement réalisé dans le Cantal a notamment été mis en place.

En Bourgogne-Franche-Comté, 183 ouvrages ont fait l'objet, en 2023, d'une évaluation du risque de collision routière et 7 aménagements ont été réalisés pour la Loutre d'Europe. Un suivi de l'efficacité de ces aménagements a été mis en place sur 8 ouvrages.

Une formation sur l'aménagement des ouvrages d'art pour faciliter les déplacements de l'espèce a été organisée par la SHNA-OFAB à destination des agents du conseil départemental de l'Yonne.

En Bretagne, plus d'une centaine d'ouvrages a été évaluée quant au risque de mortalité due aux collisions routières et des aménagements ont été réalisés sur une vingtaine d'entre eux. Une dizaine font l'objet d'un suivi d'efficacité.

En Centre – Val de Loire, le suivi de l'efficacité d'un encorbellement mis en place au niveau d'un ouvrage d'art a débuté, à l'aide d'un piège-photo.

En Normandie, le GMN et le CPIE 61 sont régulièrement sollicités pour des diagnostics d'ouvrages d'art et l'accompagnement à la mise en place d'aménagements (environ 350 ouvrages diagnostiqués sur le bassin de l'Orne en 2023). Au moins 3 ouvrages ont été aménagés afin de réduire le risque de collisions routières de la Loutre. L'efficacité des aménagements effectués est suivie par le GMN sur l'un de ces ouvrages.

En Nouvelle-Aquitaine, au moins 147 ouvrages ont été évalués quant au risque de mortalité due aux collisions routières en 2023, dont 4 ouvrages prioritaires ont été mis en avant dans le département de la Vienne. Des aménagements ont notamment été réalisés pour réduire ce risque dans le cadre du PNA Vison d'Europe et bénéficient également à la Loutre. Le GRIFS a été sollicité pour l'accompagnement de diagnostics d'ouvrages d'art et pour avis sur la prise en compte de la Loutre dans des plans de gestion de RNN. Le GMHL et les associations naturalistes de l'ex région Poitou-Charentes ont également été sollicitées dans le cadre de CTMA (Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques) pour des diagnostics d'ouvrages d'art.

Dans les Pays de la Loire, une session de formation sur les mammifères aquatiques a été organisée par Nantes Métropole avec le GMB, à destination des agents de la métropole. Une formation à l'identification des cadavres retrouvés le long des routes départementales a été donnée par le CEREMA, le CD 44 et le GMB à destination des agents des routes. La LPO Anjou a également organisé une formation pour la pose de passages à faune auprès du réseau Loutre et Castor de Maine-et-Loire dans le cadre d'un partenariat avec le Syndicat de Rivières et le CD 49. Un total de 336 ouvrages a été évalué quant au risque de mortalité due aux collisions routières en 2023, et des aménagements ont été réalisés sur une trentaine d'ouvrages pour réduire ce risque. Un suivi de l'efficacité de ces aménagements par pièges-photographiques a été mis en place sur 19 ouvrages.

Une [carte permettant de recenser les passages à faune](#) dans les Pays de la Loire a été créée par la LPO Anjou. Celle-ci est encore très incomplète et sera étoffée ces prochaines années.

En région Sud, la LPO PACA a mené plusieurs études sur des secteurs prioritaires identifiés par le SRCE et a proposé des actions de restauration des continuités écologiques, notamment des préconisations d'aménagement de banquettes et d'encorbellements sous des ouvrages d'art. L'association a également accompagné Vinci Autoroutes et le Conseil Départemental 84 pour la prise en compte de la Loutre dans le cadre de la trame turquoise.

Autres causes de mortalité

Au niveau national, la SFEPM, la DREAL Nouvelle-Aquitaine et l'OFB ont mis à jour en 2023 la note de recommandations pour la prise en compte dans les arrêtés préfectoraux d'interdiction de l'utilisation de pièges tuants de la présence de la Loutre d'Europe, en ajoutant des préconisations pour le Castor d'Europe et en rappelant la réglementation liée au Vison d'Europe. Cette note prend en considération les dernières données de répartition des trois espèces, ainsi que leurs caractéristiques biologiques et écologiques et leurs capacités de déplacement.

Tableau récapitulatif des départements ayant pris un arrêté préfectoral (annuel) interdisant l'utilisation de pièges tuants jusqu'à 200 m des rives dans la zone de présence de la Loutre d'Europe (tous les départements n'ayant pas fait de remontées, cette liste ne peut pas être exhaustive) :

Région	Départements ayant pris un arrêté préfectoral interdisant l'utilisation de pièges tuants jusqu'à 200 m des rives dans la zone de présence de la <u>Loutre d'Europe</u> , en vigueur en 2023 (non exhaustif)	Départements concernés par la prise d'un arrêté ministériel interdisant l'utilisation de pièges tuants jusqu'à 200 m des rives dans la zone de présence du <u>Vison d'Europe</u> *
Auvergne-Rhône-Alpes	Allier (03), Ardèche (07), Cantal (15), Isère (38), Loire (42), Haute-Loire (43), Puy-de-Drôme (63), Haute-Savoie (74)	
Bourgogne-Franche-Comté	Côte d'Or (21), Jura (39), Nièvre (58), Saône-et-Loire (71), Yonne (89)	
Bretagne	Côtes d'Armor (22) – <i>arrêté pérenne</i> , Finistère (29), Ille-et-Vilaine (35), Morbihan (56)	
Centre-Val-de-Loire	Cher (18), Indre (36), Indre-et-Loire (37), Loir-et-Cher (41), Loiret (45)	
Grand-Est	Aube (10)	
Normandie	Calvados (14), Manche (50)	
Nouvelle-Aquitaine	Corrèze (19), Vienne (86), Dordogne (24) – <i>arrêté pérenne</i>	Charente (16), Charente-Maritime (17), Dordogne (24), Gironde (33), Landes (40), Lot-et-Garonne (47), Pyrénées-Atlantiques (64)
Occitanie	Ariège (09), Aveyron (12), Hérault (34), Lot (46), Hautes-Pyrénées (65), Pyrénées Orientales (66), Tarn-et-Garonne (82)	Gers (32)
Pays-de-la-Loire	Loire-Atlantique (44), Mayenne (53), Sarthe (72)	
Sud (PACA)	-	

**Il est à noter que les départements dont l'ensemble des communes peut potentiellement être concerné par la présence du Vison d'Europe, défini dans l'article 3 de l'arrêté ministériel du 02/09/2016, n'ont pas l'obligation, d'un point de vue réglementaire, de prendre un arrêté préfectoral relatif à la présence de la Loutre d'Europe (mais cela peut présenter un intérêt en terme de communication). Ceci ne concerne pas les départements des Deux-Sèvres (79), des Hautes-Pyrénées (65) et de la Vendée (85), pour lesquels seuls certains cantons sont concernés par l'aire de répartition du Vison d'Europe ([voir article 3 de l'arrêté ministériel du 02/09/2016](#)).*

En **Auvergne-Rhône-Alpes**, les Conseils Départementaux de l'Allier et de la Haute-Loire ont sollicité le Groupe Mammalogique d'Auvergne pour l'obtention des données actualisées de répartition de la Loutre d'Europe afin de les inclure dans leur arrêté préfectoral relatif à l'interdiction d'usage des pièges tuants aux abords des cours d'eau.

En **Normandie**, les cartes de présence de l'espèce mises à jour ont été transmises aux DDT pour la prise annuelle de ces mêmes arrêtés. En 2023, quatre journées de sensibilisation ont été organisées auprès des piégeurs, en lien avec la FREDON et l'OFB.

En **Occitanie**, la carte de répartition réalisée par l'OFB (voir [Annexe 3](#)) a notamment été mise à jour dans un objectif de la mettre à disposition des DDT et des services départementaux de l'OFB pour la prise en compte de l'espèce dans les arrêtés définissant les secteurs de présence de la Loutre au sein desquels l'usage de pièges tuants est interdit.

Etudes d'impact

En **Auvergne-Rhône-Alpes**, au moins deux études d'impact ont pris en compte la Loutre d'Europe en 2023.

En **Nouvelle-Aquitaine**, au moins une dérogation espèces protégées (incluant la Loutre) a été délivrée pour la réalisation d'une conduite d'alimentation en eau potable entre Arthez-d'Asson et Baudreix (Pyrénées-Atlantiques), avec un impact sur les berges de cours d'eau. Des mesures compensatoires ont été prises (restauration des berges).

En **Occitanie**, au moins une étude d'impact a été instruite concernant la réalisation d'une voie verte dans le département de Haute-Garonne.

Il est à noter que les éléments relatifs aux diagnostics d'ouvrages d'art et à la prise en compte de l'espèce dans des études d'impact en région ne sont pas exhaustifs, certaines informations n'étant pas nécessairement remontées par les services de l'Etat aux animateurs régionaux et des dossiers étant encore en cours d'instruction.

Prise en charge des loutres d'Europe en détresse

En 2023, trois cas de loutres en détresse qui n'ont pas pu être sauvées ont été signalés : deux en **Auvergne-Rhône-Alpes** (l'une d'entre elles est décédée à son arrivée au centre de soins Panse-Bêtes) et une en **Nouvelle-Aquitaine**. Un quatrième individu (juvénile), trouvé en Nouvelle-Aquitaine, a quant à lui été récupéré par Charente Nature puis transféré pour une prise en charge au centre de sauvegarde pour la faune sauvage de la LPO d'Audenge.

Un groupe de travail national, ayant pour objectif de cadrer la procédure de relâché des loutres en détresse accueillies par les centres de soins, s'est réuni au premier semestre 2023. Différents aspects ont été discutés : génétique des populations, lieu et technique de relâché, suivi des individus relâchés, réglementation, etc. Il a été convenu de rédiger un guide de cadrage de la procédure de relâché des individus, ainsi qu'un document grand public indiquant la démarche à suivre et les structures à contacter en cas de découverte d'une Loutre en détresse. Ces deux documents sont en cours de rédaction.

Bilan des indicateurs 2023

Indicateurs de suivi	
MISEN ou opérations de contrôles prenant en compte l'espèce	Inconnu.
Nombre d'opérations d'information et de sensibilisation effectuées auprès des différentes catégories d'usagers	10 , toutes régions confondues : - Chasseurs / piégeurs : 4, - Services de l'Etat et gestionnaires de cours d'eau : 5 - Services routiers, gestionnaires d'ouvrages : 1
Nombre d'ouvrages évalués quant au risque de collision	Au moins 1 116 (<i>non exhaustif</i>)
Nombre d'aménagements réalisés pour la Loutre d'Europe	Au moins 60 (<i>non exhaustif</i>)
Nombre d'études d'impacts ayant pris en compte la Loutre d'Europe	Au moins 4 (<i>non exhaustif</i>).
Nombre de systèmes pour nasse de pêche installés	Inconnu.

Indicateurs de réalisation	
Pourcentage de points noirs routiers traités / identifiés	Inconnu.
Pourcentage de départements ayant pris un arrêté préfectoral interdisant le piégeage jusqu'à 200 m des rives dans la zone de présence de l'espèce	Au moins 68% (au moins 38 départements sur les 66 où la Loutre est présente, dont 6 départements sans arrêté connu mais dans lesquels s'applique entièrement la réglementation pour le Vison d'Europe).
Guide de définition « Zones de présence de la Loutre et piégeage » publié et diffusé	Mise à jour de la note de recommandations en 2023, diffusion prévue début 2024.
Plaquette « Différencier une loutre d'un ragondin à fleur d'eau » rédigée et distribuée	Prévue pour 2025.
Centres de soins dotés des installations adaptées et fonctionnelles	4 centres avec des installations adaptées à la réhabilitation de loutres (<i>LPO Aquitaine, Océanopolis, Panse-Bêtes, Tonneins</i>).
Document de cadrage « Traitement d'une loutre d'Europe en détresse et procédure de relâcher » rédigé et diffusé	Document en cours de rédaction. Publication et diffusion prévues en 2024.
Système de récupération et sauvetage des loutres en détresse opérationnel et fonctionnel	Probables disparités régionales, et cas de découverte de loutres en détresse encore peu fréquents.
Nombre total d'individus sauvés	1 individu pris en charge en 2023 (centre LPO Audenge).
Nombre de publications scientifiques	Inconnu.

Perspectives

Le guide de cadrage de la procédure de relâché des loutres en détresse accueillies par les centres de soins ainsi que le document grand public indiquant la démarche à suivre en cas de découverte d'une Loutre en détresse seront publiés courant 2024. Ces réflexions sont menées dans le cadre du groupe de travail créé en 2023.

Le guide « Zones de présence de la Loutre et piégeage », sous forme de note de recommandations commune à la Loutre d'Europe, au Castor d'Europe et au Vison d'Europe, sera diffusé auprès des DREAL, DDT(M), services de l'OFB, fédérations de chasse et associations de piégeurs agréés courant 2024.

Il est difficile de recenser l'ensemble des projets et aménagements prenant en compte les impacts sur la Loutre. Les structures animatrices régionales n'en sont pas systématiquement informées. La prise en compte de la Loutre dans les études d'impact existe mais demeure difficile à chiffrer. Pour que cette dynamique se poursuive, il est important de continuer à diffuser les informations sur la Loutre et les problématiques liées à sa conservation auprès des différents acteurs concernés.

Action 4 : Améliorer le potentiel d'accueil des milieux pour la Loutre d'Europe

L'objectif de cette action est de maintenir ou restaurer un habitat d'espèce de qualité sur la majorité de l'aire de répartition de l'espèce.

L'animatrice est ponctuellement contactée par des professionnels (bureaux d'étude, associations, animateurs de site Natura 2000, etc.) pour des conseils sur les aménagements d'ouvrages pour les loutres et une gestion favorable des milieux (deux sollicitations en 2023).

A l'échelle nationale, le guide « Recommandations pour une gestion des milieux aquatiques favorable à la Loutre d'Europe » publié dans le cadre du premier PNA a été réédité en 2023 ([Annexe 5](#)). Le contenu du guide reste inchangé mais le visuel et la carte de répartition de l'espèce ont été mis à jour. La nouvelle version est [disponible en ligne](#), sur le site du PNA.

Afin de répondre à l'objectif d'une meilleure prise en compte de la Loutre dans les espaces gérés ou protégés, un recensement des sites Natura 2000 au sein desquels des indices de présence de la Loutre ont été relevés ces dix dernières années a été établi par l'animatrice nationale du PNA en 2023. Une questionnaire a été élaboré, à destination des animateurs concernés, afin de mieux comprendre la prise en compte – ou non – de la Loutre dans la gestion des sites Natura 2000.

La SFEPM participe également au projet transfrontalier Lutralps, dont la réunion de lancement s'est tenue courant 2023. Ce projet, dirigé par le Parc National Grand Paradiso (Italie) et soutenu par le réseau d'espaces protégés alpins « Alparc », vise à mutualiser les données de répartition de la Loutre dans les Alpes et à encourager les suivis ainsi que la mise en place d'actions de conservation et de communication.

En Auvergne-Rhône-Alpes, le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme a sollicité le GMA dans le cadre d'un éventuel impact sur la Loutre de l'aménagement d'un hangar de stockage de matériel dans le cadre du développement d'une activité de pêche à la ligne sur l'étang du Bourg-Lastic.

Des expertises et aménagements ont également été réalisés afin de rendre les habitats plus favorables à la Loutre d'Europe (nombres non précisés).

En Bretagne, plusieurs sessions de formation ont été organisées par le GMB : prise en compte des mammifères dans les travaux de restauration des milieux aquatiques (en partenariat avec l'ATBVB) à destination des techniciens de milieux aquatiques, et formation sur les mammifères semi-aquatiques à destination des techniciens d'espaces naturels.

En Normandie, plusieurs demandes de dérogation espèces protégées (mammifères semi-aquatiques, dont la Loutre) ont été instruites pour des travaux de renaturation de cours d'eau.

Dans les Pays de la Loire, une session d'information sur la prise en compte de la Loutre dans les projets de travaux de restauration de cours d'eau a été organisée par la LPO Anjou, à destination du réseau Loutre-Castor de Maine-et-Loire. La formation sur les mammifères semi-aquatiques (Campagnol amphibie et Loutre d'Europe) organisée par Nantes Métropole et le GMB a également abordé le sujet de la restauration de l'habitat des espèces.

Une réunion de restitution des résultats de l'étude menée par la LPO sur la prise en compte de la Loutre dans la gestion des sites Natura 2000 de la région s'est tenue fin 2023. Elle a notamment permis de souligner l'importance de mettre à jour les FSD et les DOCOB pour prendre en compte l'espèce au travers de diverses actions, ainsi que d'échanger sur les difficultés rencontrées par les animateurs N2000, communes et intercommunalités concernant la programmation de travaux au niveau des ouvrages d'art.

En région Sud, la LPO PACA a accompagné le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues dans sa démarche de suivi et de protection de la Loutre d'Europe sur son périmètre d'intervention.

Bilan des indicateurs en 2023

Indicateurs de suivi	
Nombre d'actions de communication et de formation réalisées	5 (2 en Auvergne-Rhône-Alpes, 1 en Bretagne, 2 dans les Pays de la Loire - <i>non exhaustif</i>).
Nombre de sollicitations de DDT(M) et autres services pour la prise en compte de la Loutre d'Europe	3 (<i>non exhaustif</i>)
Nombre d'expertises et d'aménagements réalisés (<i>hors passages à loutres et franchissement d'ouvrages</i>)	Inconnu.
Nombre de contacts avec les partenaires transfrontaliers	1 (projet Lutralps).

Indicateurs de réalisation	
Nombre total d'actions de communication/formation réalisées	5 (<i>non exhaustif</i>).
Nombre total d'aménagements réalisés (<i>hors passages à loutres et franchissement d'ouvrages</i>)	Inconnu.
Nombre de SRADDET ou autres documents de planification, d'études d'impact ou d'incidence, de dérogations espèces protégées prenant en compte la Loutre d'Europe	Inconnu.
Pourcentage de bassins versants avec présence de la Loutre d'Europe ayant intégré les recommandations	Inconnu.
Document technique « Comment intégrer la Loutre d'Europe dans les diverses politiques publiques » réalisé et diffusé	Réflexion en cours.

Perspectives

En 2024, la nouvelle version du guide « Recommandations pour une gestion des milieux aquatiques favorable à la Loutre d'Europe » sera diffusée largement au sein des réseaux de gestionnaires de cours d'eau et zones humides, aménageurs, forestiers, services de l'Etat, etc.

Le questionnaire à destination des animateurs de sites Natura 2000 au sein desquels la présence de la Loutre a été relevée, transmis au premier trimestre 2024, fera l'objet d'une analyse. Il sera par la suite adapté à une diffusion aux syndicats de bassin versant, gestionnaires de milieux naturels, collectivités, maîtres d'ouvrage d'aménagements et autres acteurs concernés afin de répondre à l'objectif d'une meilleure prise en compte de l'espèce dans les politiques publiques liées à l'aménagement et à la gestion des zones humides et cours d'eau. Ces enquêtes serviront à la rédaction du document technique « Comment intégrer la Loutre d'Europe dans les diverses politiques publiques » prévu dans le cadre du PNA.

La SFEPM participera aux prochains échanges du projet Lutralps.

Un effort particulier doit être mené pour favoriser la recolonisation des régions du nord et de l'est du territoire métropolitain, notamment par la reconnexion de zones identifiées comme étant favorables à l'espèce (Savouré-Soubelet *et al.* 2015), ce qui nécessitera un engagement pro-actif des acteurs.

Action 5 : Favoriser la cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités piscicoles

L'objectif de cette action est de parvenir à une cohabitation harmonieuse entre Loutre d'Europe et les activités piscicoles et conciliable avec les impératifs économiques de la profession.

Pérennisation de la mission nationale de conseil et de médiation via l'animation « Loutre et pisciculture »

En 2023, trois missions d'expertises et de conseils ont été réalisées par l'animateur « Loutre et pisciculture » du PNA, auprès de propriétaires de piscicultures en bassins, pour diminuer le risque de prédation par la Loutre d'Europe.

L'expérimentation en cours au sein d'un étang de pêche de Nouvelle-Aquitaine, qui repose sur une modification du ratio d'empeusement afin de limiter la prédation de la Loutre sur les poissons de forte valeur, est suivie de manière annuelle. Les résultats obtenus sont positifs : en 2023, le propriétaire indique une nette diminution de la prédation et une amélioration du taux de reproduction. Un bilan et une évaluation de l'efficacité de la méthode testée pourront être réalisés à l'issue de la prochaine vidange de l'étang (2025).

A l'échelle nationale, une réunion s'est tenue entre la SFPEM, l'animateur « Loutre et pisciculture » du PNA, la DREAL Nouvelle-Aquitaine, l'ITAVI et des référents des syndicats aquacoles pour traiter des méthodes de protection des étangs de pisciculture, qui au vu de leur surface ne sont pas protégeables de la même manière que les bassins de pisciculture. L'animateur « Loutre et pisciculture » a préconisé l'expérimentation de systèmes d'effarouchement lumineux avec lumières clignotantes aléatoires. Les échanges se poursuivront en région avec l'éventualité de tester cette méthode, selon les financements possibles.

Récapitulatif des expertises et interventions sur exploitations

Région	Lieu / exploitation	Commune
Occitanie	Pisciculture de la Galade	Campan
Occitanie	Pisciculture fédérale de Sahorre	Sahorre
PACA	Les truites de l'Isle-sur-la-Sorgue	L'Isle-sur-la-Sorgue

Systemes anti-prédation

Le programme FEAMPA (Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture) 2021-2027) propose un soutien financier aux pisciculteurs pour la mise en place de structures de protection contre la prédation. Dans le cadre de l'Objectif Spécifique (OS) 2.1 : « Soutien à la promotion des activités aquacoles durables », et plus spécifiquement du type d'action (TA) 1 « Investissements pour modernisation, développement et adaptation des activités aquacoles », des financements peuvent être obtenus pour la protection des cheptels aquacoles contre les espèces prédatrices, notamment celles concernées par les directives 2009/147/CE et 92/43/CE (incluant la Loutre) et causant de graves dommages à l'aquaculture. Cela concerne par exemple la pose de grillage ou d'autres éléments de protection des sites constituant un investissement productif.

En 2023, une seule demande d'aide a été déposée par un pisciculteur de Nouvelle-Aquitaine auprès du Conseil régional. Le projet de modernisation, incluant la pose d'une clôture rigide autour des bassins d'élevage ainsi que d'une clôture électrique, a été financée à hauteur de 26,67% du montant global (70% FEAMPA, 30% Région).

Sensibilisation et information

En Occitanie, les référents régionaux du PNA Loutre (NEO) ont été assistés par l'animateur « Loutre et pisciculture » pour la réalisation d'expertises auprès de deux pisciculteurs faisant face à la prédation de la Loutre au sein de leurs bassins.

En Bretagne, une demi-journée de sensibilisation auprès des étudiants suivant une formation en aquaculture (Lycée de Fouesnant (29)) a été assurée par le GMB, pour sensibiliser les étudiants à la problématique « Loutre et pisciculture ».

En **Nouvelle-Aquitaine**, un temps d'échanges et de conseils auprès d'un propriétaire d'étang de pêche a été organisé par le GMHL.

Dans les Pays-de-la-Loire, une réunion d'échange entre la LPO Anjou, la DREAL Pays-de-la-Loire et les référents de la filière aquacole régionale s'est tenue début 2023, afin de présenter la filière et de faire état de la problématique de la prédation par la Loutre.

En région Sud, une expertise a été réalisée par l'animateur « Loutre et pisciculture » avec l'assistance de l'animateur régional du PNA Loutre (LPO PACA) au sein d'une pisciculture impactée par la prédation de la Loutre dans le Vaucluse.

Bilan des indicateurs en 2023

Indicateurs de suivi	
Nombre de sollicitations par des professionnels et de demandes d'intervention	3 (non exhaustif).
Nombre de formations réalisées par région	1.
Subventions versées	Aucune.

Indicateurs de réalisation	
Nombre total d'actions de formations	1 (Bretagne).
Nombre total d'interventions sur sites	3.
Nombre total rapports d'expertises	3.
Médiateur « Loutre et pisciculture » en place	Oui.
Nombre de correspondants régionaux « Loutre et pisciculture » mis en place	0.
Nombre de sites ayant mis en place un dispositif de protection	Non déterminé en 2023.
Rédaction d'un guide technique d'accompagnement des pisciculteurs «Aménagements des piscicultures vis-à-vis de la Loutre d'Europe»	Lancement prévu en 2025.
Rédaction d'un guide d'assistance au dépôt de demandes de financements à destination des pisciculteurs «Accompagnement financier des pisciculteurs»	Lancement prévu en 2024.

Perspectives

Suite à la réunion organisée avec les référents des syndicats aquacoles, des expérimentations devraient être menées ces prochaines années pour la protection des étangs de pisciculture (effarouchement lumineux). Les mesures actuellement en phase de test au sein d'un étang de pêche volontaire (modification des ratios d'empoissonnement) se poursuivront également jusqu'à la prochaine vidange dans quelques années, qui permettra de valider l'efficacité de la méthode sur le moyen terme.

La rédaction d'un guide d'assistance au dépôt de demandes de financements à destination des pisciculteurs débutera en 2024. Il visera à accompagner ces derniers dans leurs démarches, notamment dans le cadre des dépôts de dossiers au programme FEAMPA 2021-2027.

Les différentes possibilités d'aides financières pour les installations anti-prédation, au-delà du FEAMPA, continueront à être explorées (notamment le Fonds Vert).

Action 6 : Communiquer et sensibiliser sur la Loutre d'Europe auprès des professionnels, des usagers de la nature et du grand public

L'objectif de cette action est de faire connaître l'espèce auprès des différents publics et acteurs pour mieux la protéger, par le biais de formations, de conférences, d'évènements, d'articles et d'autres médias.

Formations et évènements organisés en 2023 :

Les tableaux présentés sur les pages suivantes dressent la liste la plus exhaustive possible des actions de communication, de formation ou de sensibilisation sur la Loutre d'Europe menées au niveau national et régional.

En **Occitanie**, la LPO a bénéficié en 2023 du budget participatif du conseil départemental de l'Hérault pour le projet « Havres de paix pour la Loutre et la Biodiversité ». Des actions et des aménagements en faveur de la Loutre ont été mis en place, tels que des animations et des interventions de sensibilisation auprès des scolaires et du grand public, la conception d'une malle pédagogique, la construction d'une catiche artificielle avec des étudiants de BTS GPN, la création d'une mare, ou encore la mise en place d'itinéraires avec des panneaux pédagogiques.

Actions et supports de communication

En 2023, les actions de communication et de sensibilisation **au niveau national** se sont traduites par :

- La rédaction de deux articles sur les kakémonos Loutre d'Europe et sur le bilan des expertises relatives à la protection des piscicultures contre la prédation par La Loutre d'Europe, pour la revue Mammifères Sauvages n°85 - juin 2023 ([Annexe 6](#)).
- La publication de l'[ECHO du PNA n°15](#), la lettre d'information du PNA Loutre d'Europe – octobre 2023 ([Annexe 7](#)).
- L'animation d'une conférence Mardi Nature (organisée par le GEPMA) : « La Loutre d'Europe : écologie, enjeux de conservation et avenir dans le Grand-Est » - novembre 2023 ([Annexe 8](#))
- Le prêt de l'exposition (version bâches à œillets) sur la Loutre d'Europe de la SFPEM aux associations et collectivités qui en ont fait la demande (3 prêts en 2023). L'exposition a également été mise en avant sur le stand tenu par la SFPEM lors de la Fête de la Nature, au Jardin des Plantes de Paris – mai 2023.

L'animatrice diffuse régulièrement des informations sur la Loutre, sur des formations et des conférences ou évènements traitant de la Loutre sur la liste de discussion et sur la page Facebook de la SFPEM ([Annexe 9](#)). Elle répond aussi ponctuellement aux sollicitations de journalistes pour la rédaction d'articles dans la presse locale (5 sollicitations en 2023).

En **Bourgogne-Franche-Comté**, un article de presse « [Les loutres reviennent discrètement dans les cours d'eau](#) » est paru dans le journal Le Progrès – Saône et Loire le 20 septembre 2023.

En **Normandie**, le GMN a participé à plusieurs reportages télévisés sur la Loutre :

- [reportage](#) sur la Loutre en France et présentation d'un ouvrage d'art aménagé sur la Sarthe pour le Journal Télévisé de 20h sur TF1
- reportage tourné par le MTECT sur les acteurs impliqués dans la déclinaison du PNA dans la région (à paraître en 2024) dans le cadre de la série « Biodiversité, territoires engagés ! ».

Plusieurs articles de presse sont également parus sur le sujet des Havres de Paix ([Ouest France](#)) et des loutres accidentées ([Ouest France](#) et [L'Orne Combattante](#)). En 2024 sont prévues la parution d'une plaquette sur la Loutre, la création d'une exposition sur les mammifères aquatiques et la rédaction d'un guide de préconisations de gestion à destination des techniciens de cours d'eau et gestionnaires d'espaces naturels.

En **Occitanie**, l'association NEO a également participé au [reportage](#) sur la Loutre diffusé au Journal Télévisé de 20h sur TF1 (voir plus haut).

En **Pays-de-la-Loire**, un article de presse « Loutres et castors s'épanouissent » est paru dans le courrier de l'Ouest ([Annexe 12](#)).

Les évènements suivants ont été animés en région (voir [Annexe 11](#)) :

Région	Date	Lieu	Structure organisatrice	Public visé (nombre de participants)	Thématique
Auvergne-Rhône-Alpes	7/03/2023	Manzat (63)	GMA / ARRA ²	Professionnels Etat / collectivités	Généralités/PNA/Corridors biologiques : Prise en compte de l'espèce dans les aménagements
	23/02/2023	Châteauneuf sur Isère (26)	LPO AuRA / ARRA ²	Professionnels Etat / collectivités	Généralités/PNA/Corridors biologiques : Prise en compte de l'espèce dans les aménagements
Bourgogne Franche-Comté	25/04/2023	Villeneuve l'Archevêque (89)	SHNA-OFAB	Agents du CD 89	Ouvrages d'art et biodiversité
	03/06/2023	Secteur de la Chapelle-sur-Furieuse (39)	Jura Nature Environnement / LPO BFC	Réseau naturaliste (8 personnes)	24H Naturalistes (week-end de prospections d'un secteur choisi sur tous les taxons, plusieurs groupes formés). Session recherche d'indices de présence de loutre et castor sur la rivière la Furieuse.
	10 et 11/06/2023	Lons-le-Saunier	LPO BFC	Grand public et naturalistes	Stand LPO BFC sur les mammifères et en partie la loutre avec exposition de la SFPEM sur la loutre et le PNA
	10/06/2023	Lons-le-Saunier	LPO BFC	Grand Public et naturalistes (100 personnes)	Conférence sur la loutre d'Europe et son potentiel retour en Franche-Comté
	08/07/2023	Matour	SHNA-OFAB	Grand public (3 personnes)	Sensibilisation aux enjeux de conservation de l'espèce, terrain à la recherche des indices de présence et diffusion du film de Stéphane Raimond
	21/10/2023	Pesmes (70)	LPO BFC	Observateurs LPO et structures professionnelles (9 personnes)	Formation à la recherche et reconnaissance des indices de présence de la loutre avec partie en salle et sur le terrain.
	10/11/2023	La Chapelle-de-Bragny	SHNA-OFAB	Grand public (30 personnes)	Retour de la Loutre sur le BV du Grosne, sensibilisation aux enjeux de conservation de l'espèce et diffusion du film de Stéphane Raimond
	17/11/2023	Besançon, cinéma Victor Hugo Lumière	LPO BFC	Grand public (40 personnes)	Ciné-débat en partenariat avec le cinéma, diffusion du film « La loutre... en toute intimité » de Stéphane Raimond et échanges avec le public
Bretagne	16/03/2023	Fouesnant (29)	GMB / Lycée de Fouesnant	Collégiens et lycéens	Loutre et pisciculture
	25/03/2023	Finistère (29)	GMB	Grand public	Journée de prospection collective à la recherche d'indices de présence de la Loutre
	13/04/2023	Val d'Oust (56)	ATBVB / GMB	Techniciens milieux aquatiques	Prise en compte des petits mammifères protégés lors des travaux milieux aquatiques
	-	RNR Marais de Sougeal (35)	Maison du Marais de Sougeal / GMB	Grand public	Diffusion du film « La Loutre en toute intimité »

Région	Date	Lieu	Structure organisatrice	Public visé (nombre de participants)	Thématique
	31/05/2023	Brest (29)	Océanopolis / GMB	Grand public	Animations et projection du documentaire « Le banquet des loutres à l'occasion de la Journée Mondiale de la Loutre
	10/10/2023	Plounérin (22)	GMB	Techniciens ENS (15 personnes)	Mammifères semi-aquatiques
	-	Pleyben (29)	GMB	Collégiens	Présentation de l'espèce auprès de classes de 5ème et 4ème, qui avaient initié un travail en classe sur le mustélidé, la recherche d'indices de présence et la pose d'un piège photographique.
	13/10/2023	Côtes d'Armor (22)	GMB	Grand public	Journée de prospection collective à la recherche d'indices de présence de la Loutre
Centre-Val de Loire	02/09/2023	Thénioux (41)	SNE	Grand public (23 personnes)	Biologie et indices de présence de la Loutre
Grand-Est	07/11/2023	Strasbourg (67)	GEPMA	Grand public (environ 50 personnes)	Conférence Mardi Nature « La loutre d'Europe : écologie, enjeux de conservation et avenir dans le Grand-Est »
	02/12/2023	Strasbourg (67)	GEPMA	Grand public (adhérents)	Formation à la détection des indices de présence du Castor et de la Loutre
Normandie	-	Bassin versant de l'Orne (61)	CPIE 61	Etudiants en BTS GPN	Présentation du protocole UICN aux étudiants
	01-02/2023	Bassin versant de l'Orne (61)	CPIE 61	Techniciens rivières, agents ENS, etc.	Suivi Loutre du BV de l'Orne avec professionnels lors des prospections
	26/01/2023	Saint-Léger-sur-Sarthe (61)	GMN / CATER COM	Professionnels (techniciens rivières, fédérations de pêche, CEN, etc.)	Loutre et autres MSA, indices, biologie, écologie, terrain et visite OA aménagés
	04/05/2023	Clécy (14)	GMN / CD14	Agents du Département du Calvados	Reconnaissance indices de présence de Loutre, descente en canoë le long de l'Orne
	03/07/2023	Bretteville-sur-Odon (14)	GMN / OFB	Agents de l'OFB	Loutre et autres MSA, indices, biologie, écologie, terrain et visite OA aménagés
	04/07/2023	Bretteville-sur-Odon (14)	GMN	Grand public (environ 30 personnes)	Loutre, film le Banquet des Loutres
	16/11/2023	Condé-sur-Iton (27)	GMN / SMABI / CD27	Professionnels (techniciens rivières, fédérations de pêche, CEN, etc.)	Loutre et autres MSA, indices, biologie, écologie, terrain et visite OA aménagés
	27/11/2023	Bretteville-sur-Odon (14)	GMN / OFB	Agents de l'OFB	Loutre et autres MSA, indices, biologie, écologie, terrain et visite OA aménagés
	04/12/2023	Carentan les Marais (50)	GMN / CATER COM / PNR MCB	Professionnels (techniciens rivières, fédérations de pêche, CEN, etc.)	Loutre et autres MSA, indices, biologie, écologie, terrain et visite OA aménagés
	Toute l'année	Plusieurs bassins versants (Touques, Dives,	GMN	Techniciens rivières, fédérations de pêche, etc.	Partenaires professionnels conviés lors des prospections

Région	Date	Lieu	Structure organisatrice	Public visé (nombre de participants)	Thématique
		Mayenne, Orne, Huisne, etc.)			
	24/11/2023	Dozulé (14)	FREDON / GMN / OFB	Piégeurs	Sensibilisation espèces de mammifères semi-aquatiques protégées
	30/11/2023	Tilly-sur-Seulles (14)	FREDON / GMN / OFB	Piégeurs	Sensibilisation espèces de mammifères semi-aquatiques protégées
	05/12/2023	Saint-Martin-de-Mieux (14)	FREDON / GMN / OFB	Piégeurs	Sensibilisation espèces de mammifères semi-aquatiques protégées
	06/12/2023	Le-Bény-Bocage (14)	FREDON / GMN / OFB	Piégeurs	Sensibilisation espèces de mammifères semi-aquatiques protégées
Nouvelle-Aquitaine	25/05/2023	Saint-Médard-en-Jalles (33)	Ville de Saint-Médard-en-Jalles	Grand public (15 personnes)	Ecologie de la Loutre et film-débat : « La Loutre...en toute intimité ! »
	27/05/2023	Bayonne (64)	Ville de Bayonne	Grand public	Animations pour la journée mondiale de la Loutre
	13 et 14/10/2023	Lot-et-Garonne (47)	GRIFS	Professionnels et amateurs (9 personnes)	Formation à la prospection et à la reconnaissance d'indices de présence de la Loutre
Occitanie	03/05/2023	Mazamet (81)	NEO	Grand public (13 personnes)	Mammifères semi-aquatiques
	11/05/2023	Montpellier (34)	LPO Occitanie	Tout public : élu, collectivités, gestionnaires, APN, etc.	Restitutions pour le projet participatif « Havres de paix pour la Loutre et la Biodiversité »
	02/07/2023	Montpellier (34)	Agropol'Eat / CEFE / EPTB Lez	Grand public	Sortie à la découverte de la Loutre d'Europe le long du Lez à l'occasion du Festival Agropol'Eat
	27-28-29/10/2023	Montpellier (34)	Région Occitanie / Ville de Montpellier / CEFE	Grand public	Stand sur la Loutre au festival VaSavoir
Pays de la Loire	25/02/2023	Rouans (44)	CPIE Logne et Grand-Lieu	Grand public (13 personnes)	Sortie nature sur les marais de l'Acheneau
	08/03/2023	Aron (53)	MNE	Grand public (15 personnes)	Sur les traces de la Loutre
	25/03/2023	Seiche-sur-Loir (49)	LPO Anjou	Grand public (15 personnes)	Mammifères semi-aquatiques de Boudré
	20/05/2023	Croissac (44)	PNR Brière	Grand public (environ 100 personnes)	Loutre : biologie, écologie, histoire et situation briéronnes
	27/05/2023	Bouaye (44)	CPIE Logne et Grand-Lieu	Grand public (environ 15 personnes)	Atelier découverte de la Loutre d'Europe (écologie, indices...) dans le cadre de la Fête de la Nature de la Maison du Lac de Grand-Lieu
	15/06/2023	Saint-Hilaire-Saint-Florent (49)	PNR Loire-Anjou-Touraine / LPO Anjou	Ecoles primaires (70 enfants et 10 adultes)	Spectacle « Etat de nature » de la Compagnie 21g (mise en scène de la Loutre)

Région	Date	Lieu	Structure organisatrice	Public visé (nombre de participants)	Thématique
	30/06/2023	Saint-Germain-sur-Vienne (37)	PNR Loire-Anjou-Touraine	Grand public (56 personnes)	Spectacle « Etat de nature » de la Compagnie 21g (mise en scène de la Loutre)
	03/09/2023	Blaison-Saint-Sulpice (49)	PNR Loire-Anjou-Touraine	Public familial	Spectacle « Etat de nature » de la Compagnie 21g (mise en scène de la Loutre)
	06/09/2023	Montsreau (49)	PNR Loire-Anjou-Touraine / Voiles de Loire	Grand public (90 personnes)	Spectacle « Etat de nature » de la Compagnie 21g (mise en scène de la Loutre)
	22/09/2023	Saint-Hilaire-Saint-Florent (49)	PNR Loire-Anjou-Touraine / LPO Anjou	Projet pédagogique collège Saint-Anne (64 enfants et 5 adultes)	Spectacle « Etat de nature » de la Compagnie 21g (mise en scène de la Loutre)
	29/11/2023	Nantes (44)	EGPN / Cours Diderot	Etudiant(e)s	Natura 2000 et mammifères semi-aquatiques
Sud (ex. PACA)	10/03/2023	Aix-en-Provence (13)	EGPN / LPO PACA	Tout public (25 personnes)	Stand de la LPO PACA au salon de l'environnement et conférence sur la Loutre
	11/03/2023	Aix-en-Provence (13)	EGPN / LPO PACA	Tout public (20 personnes)	Stand de la LPO PACA au salon de l'environnement et conférence sur la Loutre
	23/11/2023	Espinasses (05)	LPO PACA	Tout public (13 personnes)	Loutre, Castor et Campagnol amphibie
	12/12/2023	Puy-Sainte-Réparate (13)	LPO PACA	Tout public (15 personnes)	Loutre, Castor et Campagnol amphibie

L'Opération « Havre de Paix »

L'opération « Havre de Paix pour la Loutre d'Europe » compte à ce jour au moins **211** Havres de Paix. En 2023, **22** nouvelles conventions ont été signées : **7** en Bourgogne Franche-Comté, **1** en Bretagne, **1** en Centre-Val-de-Loire, **4** en Normandie (dont une commune avec les Pays de la Loire), **5** en Nouvelle-Aquitaine et **4** en Occitanie.

Le travail de mise à jour de la base de données « Havre de Paix » sur Lizmap (créée en 2018 par la SFPEM) se poursuit au fil de l'eau par les référents des structures relais locales et l'animatrice nationale. Il est possible que quelques conventions n'aient pas encore été renseignées, les chiffres mentionnés plus haut ne sont donc pas exhaustifs.

Le [cinquième numéro de « La Catiche »](#), le bulletin annuel d'informations de l'opération, a été publié en décembre 2023 ([Annexe 10](#)) et est disponible en ligne sur le site du PNA.

Bilan des indicateurs en 2023

Indicateurs de suivi	
Pages internet dédiées au PNA actualisées	Oui.
Organisation d'évènements grand public	Oui.
Réalisation de formations	Oui.
Réalisation de supports de communication	0.
Evolution du nombre de « Havres de Paix »	+ 22 en 2023.

Indicateurs de réalisation	
Nombre de Havres de Paix pour la Loutre d'Europe	211 (recensés sur la base en ligne).
Carte des « Havres de Paix » mise en place	Oui.
Lettre de liaison de l'opération « Havre de Paix » diffusée	Oui.

Perspectives

La SFPEM reste ouverte à toute sollicitation pour intervenir lors de conférences, émissions radio, reportages ou la rédaction d'articles en lien avec la Loutre d'Europe.

L'animatrice nationale accompagnera au mieux les associations et autres structures désireuses de devenir relais local de l'opération « Havres de Paix ».

De nouveaux exemplaires des supports de communication (plaquette PNA Loutre et outils Havre de Paix) seront imprimés courant 2024.

Action 7 : Animer le plan, coordonner les initiatives, favoriser le partage des connaissances et apporter une assistance scientifique et technique sur la Loutre d'Europe

L'objectif de cette action est de maintenir une dynamique autour de l'espèce en poursuivant et en développant les échanges et les coopérations à différentes échelles.

Comité de pilotage national

La troisième réunion du comité de pilotage national a eu lieu le 23 mars 2023, en visioconférence. Le [compte-rendu](#) est disponible sur le site du PNA Loutre.

Les pages consacrées au PNA Loutre sur le [site internet de la SFEPM](#) sont régulièrement mises à jour.

La liste de diffusion « infoloutre » qui permet l'envoi de *l'Echo du PNA*, ainsi que d'autres informations relatives au plan, compte actuellement 870 abonnés. Ce chiffre a diminué par rapport à l'année précédente en raison de la suppression d'adresses emails obsolètes.

La réunion annuelle du Groupe Loutre de la SFEPM s'est tenue au mois de novembre 2023, en visioconférence. Les membres présents ont pu échanger sur les actions menées localement et les perspectives pour l'année 2024. Un temps d'échange spécifique était également dédié au guide des protocoles et méthodes de détection et de suivi de la Loutre d'Europe, notamment aux propositions pour un protocole adapté aux fronts de recolonisation. Le [compte-rendu de la réunion](#) est disponible sur le site du PNA Loutre.

Animation régionale du plan

En Auvergne-Rhône-Alpes, la déclinaison régionale a débuté en 2022. Le comité de pilotage régional s'est tenu le 01/12/2023 en visioconférence.

En Bourgogne – Franche-Comté, une déclinaison régionale est en place depuis 2021. Le comité de pilotage régional s'est tenu le 28/03/2023.

En **Normandie**, un Plan Régional d'Actions en faveur des mammifères semi-aquatiques, incluant la déclinaison régionale du PNA Loutre, a été lancé en 2023 avec l'appui financier de la DREAL Normandie. Le comité de pilotage s'est tenu le 11/09/2023.

En Nouvelle-Aquitaine, une réunion relative aux déclinaisons du PNA Loutre et à la mise en œuvre d'actions en faveur de l'espèce dans la région s'est tenue le 27/01/2023 à l'initiative de la DREAL.

Dans les Pays de la Loire, le comité de pilotage régional s'est réuni le 25/01/2023. Le compte-rendu figure en [Annexe 13](#).

Echanges et rencontres à l'international

En 2023, la SFEPM a participé à deux rencontres internationales :

- Colloque « Otter post mortem » organisé par l'Université de Cardiff en juin 2023 (visioconférence) : voir bilan Action 2 p.15
- Les réunions du projet Lutralps en mars et novembre 2023 (visioconférence) : voir bilan Action 4 p.22

Bilan des indicateurs en 2023

Indicateurs de suivi	
Nombre de comités de pilotage régionaux	4 (Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Normandie, Pays-de-la-Loire).
Nombre de réunions d'échange organisées (Groupe Loutre, réunion d'un groupe de travail régional, etc.)	8 (4 en région, 4 au national) - <i>non exhaustif</i> .
Mise en œuvre de projets multipartenaires	Oui.
Mise à jour et diffusion d'une liste de personnes ressources	A compléter.

Indicateurs de réalisation	
Nombre de rencontres internationales	2 (colloque « Otter post mortem » Université de Cardiff, réunions du projet Lutralps).
Taux d'activité sur la liste de diffusion « Loutre » <ul style="list-style-type: none">- Nombre d'informations transmises en 2023 :- Nombre d'inscrits :	5. 870.

Perspectives

Les échanges d'informations entre les pilotes locaux (DREALs, animateurs) et les pilotes nationaux (DREAL Nouvelle-Aquitaine et l'animatrice nationale) doivent être développés afin de transmettre l'information en temps réel ou du moins le plus régulièrement possible.

Le réseau d'acteurs du Grand-Est se mobilise depuis le retour de la Loutre dans l'Aube (2022) afin d'anticiper sa recolonisation dans le reste de la région. Cette même initiative dans les régions où la présence de la Loutre n'est pas encore connue (Hauts-de-France, Île-de-France) doit être encouragée afin d'anticiper son retour et d'être en capacité d'identifier rapidement les premiers indices de présence.

En 2024, une évaluation du PNA, sous forme d'un bilan à mi-parcours, sera réalisée par la SFPEM avec pour objectif d'évaluer la mise en œuvre des actions au regard des objectifs du plan et de procéder à d'éventuels réajustements si cela s'avère nécessaire.

CONCLUSION

La mise en place en 2023 de plusieurs groupes de travail prévus par le PNA, la dynamique des animateurs régionaux et les contributions du Groupe Loutre de la SFEPM ont permis d'accélérer la déclinaison des actions 1, 2, 3 et 5 du plan. Ce bilan montre un réel dynamisme des acteurs dans un grand nombre de régions. Le développement d'échanges internationaux permet au PNA de contribuer plus largement à la préservation de l'espèce en Europe.

En 2024, le bilan à mi-parcours du PNA permettra de synthétiser les actions entreprises depuis 2019, d'en faire une évaluation critique et de réorienter, au besoin, les contours de certaines d'entre elles.

Récapitulatif des indicateurs de suivi et d'évaluation du plan

Actions	Indicateurs de suivi et de réalisation	
1	Nombre de formations à la reconnaissance d'indices de présence et à la prospection	Au moins 22 recensées au total (<i>non exhaustif</i>).
	Nombre de mailles prospectées / surface prospectée	Au moins 552 au total (<i>non exhaustif</i>).
	Nombre de données remontées et intégrées à la base de données nationales	Au moins 2 611 collectées au total (<i>non exhaustif</i>), intégrées à la base de données nationale.
	Réalisation de cartes de répartitions régionales	Oui : 6 cartes réalisées (voir Annexe 3).
	Carte de répartition nationale en ligne et actualisée	Carte en ligne des observations de loutres mise à jour (sur la période 2016-2022).
	Rédaction et mise en œuvre d'un protocole de suivi (plus précis que le protocole UICN) de l'espèce sur les fronts de recolonisation	Document « Protocoles et méthodes de détection et de suivi de la Loutre » en cours de rédaction.
	Définition d'une grille d'évaluation des données récoltées pour définir le statut biologique de la Loutre d'Europe sur sa zone de présence régulière	Lancement de la réflexion.
	Données transmises au SINP	Oui, fin 2023.
2	Nombre de données collectées sur les cas de mortalité	115 cas de mortalité recensés, dont au moins 9 hors routes (<i>non exhaustif</i>).
	Nombre d'autorisations administratives délivrées pour le transport et la collecte d'échantillons	Aucune délivrée en 2023.
	Nombre de cadavres collectés	45 (<i>AuRA : 2, BFC : 2, Bretagne : 20, Normandie : 1, Nouvelle-Aquitaine : 20</i>), <i>non exhaustif</i>
	Nombres d'autopsies réalisées	46
	Nombre d'échantillons prélevés et conservés	Au moins 451 (<i>non exhaustif</i>).
	Mise en ligne de la carte relative aux cas de mortalité actualisée chaque année	Carte de localisation des cas de mortalité de loutres en ligne, mise à jour fin 2023.
	Système de collecte des cadavres et des prélèvements fonctionnel au plan administratif et permettant la remontée rapide des prélèvements et des analyses	En place dans certaines régions (Bretagne, Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire) et en cours en Auvergne Rhône-Alpes et en Centre - Val de Loire, hors services de l'OFB susceptibles d'intervenir dans toutes les régions.
	Banque de prélèvements de tissus en place	Oui.
3	Base de données biologiques opérationnelle	En cours.
	Nombre de publications scientifiques réalisées	Inconnu.
	MISEN ou opérations de contrôles prenant en compte l'espèce	Inconnu.
	Nombre d'opérations d'information et de sensibilisation effectuées auprès des différentes catégories d'usagers	10 , toutes régions confondues : - Chasseurs / piégeurs : 4, - Services de l'Etat et gestionnaires de cours d'eau : 5 - Services routiers, gestionnaires d'ouvrages : 1
	Nombre d'ouvrages évalués quant au risque de collision	Au moins 1 116 (<i>non exhaustif</i>)
Nombre d'aménagements réalisés pour la Loutre d'Europe	Au moins 60 (<i>non exhaustif</i>)	

Actions	Indicateurs de suivi et de réalisation		
	Nombre d'études d'impacts ayant pris en compte la Loutre d'Europe	Au moins 4 (<i>non exhaustif</i>).	
	Nombre de systèmes pour nasse de pêche installés	Inconnu.	
	Pourcentage de points noirs routiers traités / identifiés	Inconnu.	
	Pourcentage de départements ayant pris un arrêté préfectoral interdisant le piégeage jusqu'à 200 m des rives dans la zone de présence de l'espèce	Au moins 68% (au moins 38 départements sur les 66 où la Loutre est présente, dont 6 départements sans arrêté connu mais dans lesquels s'applique entièrement la réglementation pour le Vison d'Europe).	
	Guide de définition « Zones de présence de la Loutre et piégeage » publié et diffusé	Mise à jour de la note de recommandations en 2023, diffusion prévue début 2024.	
	Plaquette « Différencier une loutre d'un ragondin à fleur d'eau » rédigée et distribuée	Prévue pour 2025.	
	Centres de soins dotés des installations adaptées et fonctionnelles	4 centres avec des installations adaptées à la réhabilitation de loutres (<i>LPO Aquitaine, Océanopolis, Panse-Bêtes, Tonneins</i>).	
	Document de cadrage « Traitement d'une loutre d'Europe en détresse et procédure de relâcher » rédigé et diffusé	Document en cours de rédaction. Publication et diffusion prévues en 2024.	
	Système de récupération et sauvetage des loutres en détresse opérationnel et fonctionnel	Probables disparités régionales, et cas de découverte de loutres en détresse encore peu fréquents.	
	Nombre total d'individus sauvés	1 individu pris en charge en 2023 (centre LPO Audenge).	
	Nombre de publications scientifiques	Inconnu.	
	4	Nombre d'actions de communication et de formation réalisées	5 (2 en Auvergne-Rhône-Alpes, 1 en Bretagne, 2 dans les Pays de la Loire - <i>non exhaustif</i>).
		Nombre de sollicitations de DDT(M) et autres services pour la prise en compte de la Loutre d'Europe	3 (<i>non exhaustif</i>)
Nombre d'expertises et d'aménagements réalisés (<i>hors passages à loutres et franchissement d'ouvrages</i>)		Inconnu.	
Nombre de contacts avec les partenaires transfrontaliers		1 (projet Lutralps).	
Nombre total d'actions de communication/formation réalisées		5 (<i>non exhaustif</i>).	
Nombre total d'aménagements réalisés (<i>hors ouvrages</i>)		Inconnu.	
Nombre de SRADDET ou autres documents de planification, d'études d'impact ou d'incidence, de dérogations espèces protégées prenant en compte la Loutre d'Europe		Inconnu.	
Pourcentage de bassins versants avec présence de la Loutre d'Europe ayant intégré les recommandations		Inconnu.	
Document technique « Comment intégrer la Loutre d'Europe dans les diverses politiques publiques » réalisé et diffusé	Réflexion en cours.		
5	Nombre de sollicitations par des professionnels et de demandes d'intervention	3 (<i>non exhaustif</i>).	
	Nombre de formations réalisées par région	1 .	
	Subventions versées	Aucune.	
	Nombre total d'actions de formations	1 (Bretagne).	
	Nombre total d'interventions sur sites	3 .	
	Nombre total rapports d'expertises	3 .	
	Médiateur « Loutre et pisciculture » en place	Oui.	
	Nombre de correspondants régionaux « Loutre et pisciculture » mis en place	0.	
	Nombre de sites ayant mis en place un dispositif de protection	Non déterminé en 2023.	
	Rédaction d'un guide technique d'accompagnement des pisciculteurs « Aménagements des piscicultures vis-à-vis de la Loutre d'Europe »	Lancement prévu en 2025.	
	Rédaction d'un guide d'assistance au dépôt de demandes de financements à destination des pisciculteurs « Accompagnement financier des pisciculteurs »	Lancement prévu en 2024.	

Actions	Indicateurs de suivi et de réalisation	
6	Pages internet dédiées au PNA actualisées	Oui.
	Organisation d'évènements grand public	Oui.
	Réalisation de formations	Oui.
	Réalisation de supports de communication	0.
	Evolution du nombre de « havres de paix »	+ 22 en 2023.
	Nombre de havres de paix pour la Loutre d'Europe	211 (recensés sur la base en ligne).
	Carte des havres de paix mise en place	Oui.
	Lettre de liaison de l'opération « Havre de Paix » diffusée	Oui.
7	Nombre de comités de pilotage régionaux	4 (<i>Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Normandie, Pays-de-la-Loire</i>).
	Nombre de réunions d'échange organisées (Groupe Loutre, réunion d'un groupe de travail régional, etc.)	8 (4 en région, 4 au national) - <i>non exhaustif</i> .
	Mise en œuvre de projets multipartenaires	Oui.
	Mise à jour et diffusion d'une liste de personnes ressources	A compléter.
	Nombre de rencontres internationales	2 (<i>colloque « Otter post mortem » Université de Cardiff, réunions du projet Lutralps</i>).
	Taux d'activité sur la liste de diffusion « Loutre » : - Nombre d'informations transmises en 2022 - Nombre d'inscrits	5. 870.

BILAN FINANCIER

Ce bilan financier présente les crédits alloués au niveau national et régional pour le PNA par le Ministère de la Transition écologique, ainsi que les autres sources de financement dont ont bénéficié les animateurs du PNA pour la déclinaison du plan mise en œuvre d'actions nationales et pour les déclinaisons régionales du plan, voire pour d'autres projets en faveur de la Loutre. **Il ne présente cependant pas la totalité des financements que les divers partenaires du PNA ont pu mobiliser pour mettre en place des actions s'inscrivant dans le PNA, les contributions indirectes, ainsi que l'ensemble du temps de travail salarié ou bénévole consacré à atteindre les objectifs du PNA.**

	Financier	Projet financé	Montant (€)
National	DREAL NA	Animation nationale du PNA 2019-2028 – année 2023	40 000,00 €
	Fondation Nature & Découvertes	Projet Biodiversité « Cohabitation Loutre et pisciculture »	13 000,00 € (touchés en 2022)
TOTAL			53 000,00 €

Région	Financier	Projet financé	Montant (€)
Auvergne-Rhône - Alpes	DREAL AuRA	Co-Animation régionale (LPO AuRA - GMA)	10 215,00 €
	Agence de l'Eau Loire Bretagne	Maîtrise foncière et restauration des fonctionnalités écologiques et hydrologiques de 8 sites de zones humides et milieux aquatiques du département de l'Allier – CEN Allier	79 059,00 €
	TOTAL		89 274,00 €
Bourgogne-Franche - Comté	AESN / CD21 / CD58 / CD89	Diagnostics d'ouvrages d'art et accompagnement dans la mise en place de banquettes	13 653,00 €
	AERMC/CRBFC/ DREAL BFC	Diagnostics d'ouvrages d'arts en Saône-et-Loire dans le cadre d'un appel à projet (2021-2023)	20 300,00 €
	DREAL BFC	Animation du Plan Régional d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe	10 000,00 € (5 000 € LPO BFC et 5 000 € SHNA)
	TOTAL		43 953,00 €
Bretagne	DREAL Bretagne	Animation PNA Loutre	10 000,00€
	Union Européenne Région Bretagne DREAL Bretagne Département des Côtes d'Armor Département d'Ille-et-Vilaine Département du Finistère	Volet « Connaissance et veille écologique » du PNA – Observatoire des Mammifères de Bretagne	10 679,60 €
	Département des Côtes d'Armor	Diagnostic de risque de collision d'ouvrages routiers	15 578,00 €

Région	Financier	Projet financé	Montant (€)
	Département d'Ille-et-Vilaine	Diagnostic de risque de collision d'ouvrages routiers et/ou accompagnement pour réalisation de passages à Loutre	2 008,00 €
	Agence de l'Eau Loire Bretagne	Diagnostic "mammifères" des ouvrages hydrauliques du département des Côtes d'Armor (22)	15 700,00 €
		Aménagement de passage à Loutre d'Europe et à petite et moyenne faune sur des routes départementales impactant les continuités des trames vertes et bleues du département d'Ille et Vilaine	67 500,00 €
		Réfection de 2 buses métalliques annelées et mise en place de banquettes – Département des Côtes d'Armor (22)	10 000,00 €
	TOTAL		131 465,60 €
Centre-Val de Loire	CD41	Amélioration des connaissances sur la répartition de la Loutre en Sologne et mise en place d'une gestion conservatoire – opération Havre de Paix sur la Loutre en Sologne (Villefranche-sur-Cher)	4 680,00 €
	TOTAL		4 680,00 €
Normandie Nouvelle-Aquitaine Pays de la Loire	Agence de l'Eau Seine-Normandie	PRA en faveur des mammifères semi-aquatiques	47 487,28 €
		Actions Loutre dans le cadre du CTEC de l'Iton	~ 5 000 € pour la Loutre
		Suivi de la Loutre sur l'Orne (CPIE 61)	Non communiqué
	DREAL Normandie	PRA en faveur des mammifères semi-aquatiques (déclinaison actions Loutre incluse dans PRA MSA)	10 000,00 €
	Fonds Vert	Déclinaison actions Loutre du PRA sur territoire de l'AELB	10 310,00 €
	Département du Calvados	Suivi de la Loutre sur les bassins versants de la Touques et de la Dives	2 000,00 €
	Département de l'Eure	Formation mammifères semi-aquatiques + fonctionnement complémentaire au PRA MSA	2 000,00 €
	Département de l'Orne	Suivi de l'ENS des Gorges de la Rouvre (CPIE 61) + suivis ponctuels ouvrages d'art	Non communiqué
		Suivi d'ouvrages d'art (CPIE 61)	Non communiqué
EDF	Préparatif au suivi du barrage de Rabodanges (CPIE 61)	Non communiqué	

Région	Financier	Projet financé	Montant (€)
	Natura 2000	Jours de prospection sur temps d'animation Natura 2000 (PNR des marais du Cotentin et du Bessin)	5 jours agents environ
	OFB	Quelques missions opportunistes dans le cadre des missions des agents de l'OFB	Jours agents
	TOTAL		76 797,28 €
	DREAL N-A	Animation GMHL	2 481,00 €
	Fonds Vert (pluriannuel 2023-2026)	Mise en œuvre d'actions du PNA Loutre en ex-région Limousin (GMHL)	8 000,00 €
	Fonds Vert (pluriannuel 2023-2026)	Mise en œuvre d'actions du PNA Loutre en ex-région Aquitaine (GRIFS)	30 000,00 € (dont avance de 15 000 € pour 2024)
	TOTAL		40 481,00 €
	Fond Vert / CD 49	Poursuite du projet « Connaissance et conservation des mammifères semi-aquatiques en Anjou » - 2023 (LPO49)	15 860,00 €
	Syndicat Oudon	Veille Loutre bassin versant Oudon (LPO 49)	1 650,00 €
	CD 49	Suivi par piège-photo de passages à faune (2021/2022) – (LPO49)	6 405,50 €
	FEDER	Suivi Loutre sur le Natura2000 BVA – (LPO49)	1 040,00 €
	Syndicat Layon Aubance Louet	Suivi mammifères aquatiques sur l'ENS Vallée du Layon	7 700,00 €
	RPL et RNA	Création d'un aménagement à Loutre/Vison (PNR Marais Poitevin)	6 878,00 €
	Région / FEDER	Suivi faunistique sur la Loire et le Thouet - site Natura 2000 « Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau »	750,00 €
	DREAL Pays de la Loire	Connaissance et conservation de la Loutre et du Castor d'Europe sur le bassin versant de l'Acheneau	1 467,00 €
		Prospection et diagnostic des ouvrages hydrauliques sur le bassin de l'Aron	10 853,00 €
		Suivre et accompagner le retour de la Loutre d'Europe sur les fronts de	10 000,00 €

Région	Financier	Projet financé	Montant (€)
		recolonisation Sarthois (Bassin versant de l'Huisne)	
		Animation du PNA dans les Pays de la Loire (LPO Anjou)	9 745,00 €
	Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf	Suivi de la Loutre d'Europe sur le site Natura 2000 (LPO 85)	8 762,50 €
	CD 44	Aide à la maîtrise d'ouvrage pour l'installation de passages à faune (23 ouvrages) Suivi par pièges photographiques des ouvrages aménagés en N-1 (12 ouvrages)	36 500,00 €
	Nantes Métropole	Diagnosics des ouvrages d'art gérés par la métropole (année 3 ; 118 ouvrages) Aide à la maîtrise d'ouvrage pour l'installation de passages à faune (6 ouvrages)	14 000,00 €
	TOTAL		131 611,00 €
Sud (PACA)	DREAL PACA	Animation déclinaison régionale	10 000,00 €
	CD 13	Amélioration des connaissances	5 000,00 €
	TOTAL		15 000,00 €
TOTAL			Environ 533 261,88 €

REFERENCES

GMHL (2023). Suivi scientifique CPT Chavanon n°2. Evaluation des milieux aquatiques, des zones humides et de leur connectivité au regard de la présence du Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*), de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*), et des communautés d'Amphibiens. CPT « Chavanon n°2 ». GMHL, 53 p. + annexes

LPO PACA (2023). Plan National d'Actions en Faveur de la Loutre d'Europe. Bilan des actions menées en faveur de la Loutre d'Europe *Lutra lutra* en 2023.

MARTIN A. (2023). Etude de la fréquentation du passage à faune de Charcé. Suivi par piège photographique pour le conseil départemental 49. LPO Anjou/CD 49. 6 p. + annexes

MARTIN A. (2023). Etude de la fréquentation du passage à faune de Bécon-les-Granits. Suivi par piège photographique pour le conseil départemental 49. LPO Anjou/CD 49. 6 p. + annexes

MARTIN A. (2024). PNA en faveur de la Loutre d'Europe. Animation de la déclinaison régionale, rapport d'activités 2024. DREAL Pays de la Loire, 17 p. + annexes

MOTTEAU Elise (2023). Bilan des suivis scientifiques réalisés dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatique Petite Creuse. Evaluation de la connectivité : perméabilité des ouvrages hydrauliques au regard de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*). CTMA « Petite Creuse ». Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin, 30 p. + annexes

RENARD M. (2023). Contribution à l'analyse des risques sanitaires pour la Loutre d'Europe en France. Diplôme Inter-Ecoles (DIE) Santé de la Faune Sauvage non captive Session 2023. Rapport de stage, 28 p. + annexes.

RUYS T. (2023). Suivi de la Loutre d'Europe et du Castor d'Europe sur 3 sites Natura 2000 du Pays basque, 2022-2023. Bilan année 2. Rapport d'étude dans le cadre de l'Appel à projets « études et suivis scientifiques Natura 2000 » 2022 de la DREAL Nouvelle-Aquitaine. Groupe de Recherche et d'Investigation sur la Faune Sauvage, 15 p.

RUYS T. (2024). Etude du régime alimentaire de la Loutre d'Europe et du Vison d'Amérique dans les vallées béarnaises, évaluation des conséquences sur le Desman des Pyrénées. Note technique - Bilan année 1. Rapport d'étude soutenu par la DREAL Nouvelle-Aquitaine et le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques. Groupe de Recherche et d'Investigation sur la Faune Sauvage, 9 p. + annexes

LEXIQUE

ANSES : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
APN : Association de Protection de la Nature
ARRA² : Association Rivière Rhône-Alpes Auvergne
ATBVB : Association des Techniciens des Bassins Versants Bretons
AuRA : Auvergne-Rhône-Alpes
BTS GPN : Brevet de Technicien Supérieur Gestion et Protection de la Nature
BV : Bassin versant
CATER : Cellule d'Animation Technique pour l'Eau et les Rivières
CD : Conseil départemental
CEFE : Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive
CEN : Conservatoire des Espaces Naturels
CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
CNPN : Conseil National de la Protection de la Nature
COPIL : comité de pilotage
CPIE : Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement
CTMA : Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques
DDT(M) : Direction Départementale des Territoires (et de la Mer)
DEE : Données Élémentaires d'Echange
DOCOB : Document d'Objectifs
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
EDF : Electricité de France
EGPN : Ecole de Gestion et de Protection de la Nature
ENS : Espaces Naturels Sensibles
EPTB : Etablissements Publics Territoriaux de Bassin
FEAMP(A) : Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture
FEDER : Fonds Européen de Développement Régional
FREDON : Fédérations départementales de lutte contre les Organismes Nuisibles
FSD : Formulaire Standard de Données
GEPMA : Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace
GMA : Groupe Mammalogique d'Auvergne
GMB : Groupe Mammalogique Breton
GMHL : Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin
GMN : Groupe Mammalogique Normand
GREGE : Groupe de Recherche et d'Etude pour la Gestion de l'Environnement
GRIFS : Groupe de Recherche et d'Investigation sur la Faune Sauvage
ITAVI : Institut Technique de l'Aviculture, Pisciculture et Cuniculture
LDA : Laboratoire Départemental d'Analyses
LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux
MIFENEC : Maison d'Initiation à la Faune et aux Espaces Naturels – Etudes et Conseils
MNE : Mayenne Nature Environnement
MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle
MTECT : Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires
MSA : Mammifères Semi-Aquatiques
NEO : Nature en Occitanie
OA : Ouvrage d'Art
OFB : Office Français de la Biodiversité
ONM : Observatoire National des Mammifères
OS : Objectif Spécifique
OSG : Otter Specialist Group
PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur
PMC : Petits et Méso-Carnivores
PNR : Parc Naturel Régional
PNA : Plan National d'Actions
PRA : Plan Régional d'Actions
RNN : Réserve Naturelle Nationale
SFPEM : Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères

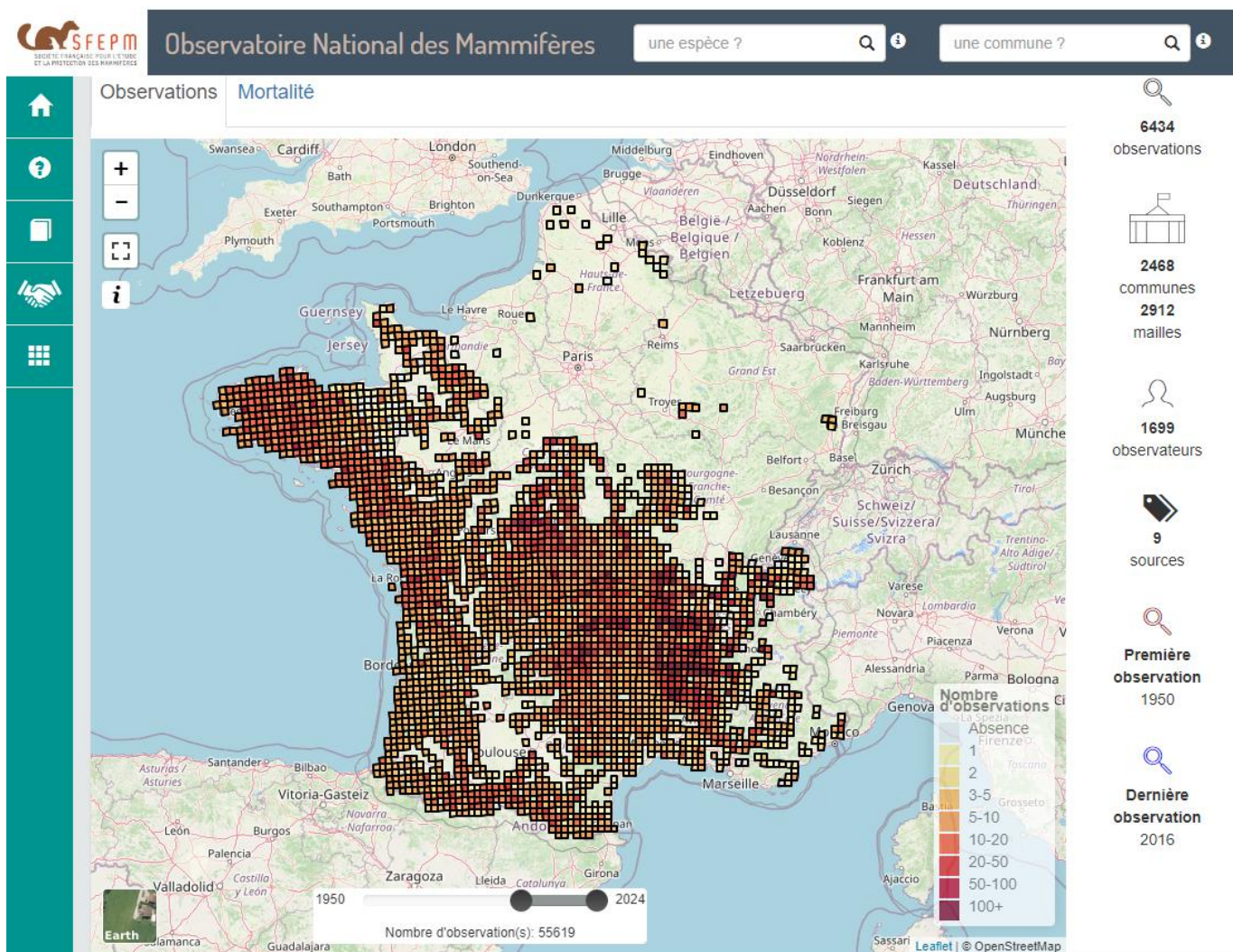
SHNA-OFAB : Société d'Histoire Naturelle et des amis du muséum d'Autun – Observatoire de la Faune de Bourgogne
SINP : Système d'Information sur la Nature et les Paysages
SMABI : Syndicat Mixte d'aménagement du bassin de l'Iton
SNE : Sologne Nature Environnement
SRADDET : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
SRCE : Schéma régional de cohérence écologique
SREMA : Service ressources en eaux et milieux aquatiques
TA : Type d'Action
UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

ANNEXES

Annexe 1 : Coordonnées des référents DREAL et des correspondants régionaux du plan

Région	Référent DREAL	Correspondants régionaux
Auvergne – Rhône - Alpes	Patricia ROUSSET patricia.rousset@developpement-durable.gouv.fr	Xavier BIROT-COLOMB (LPO AuRA) xavier.biro-colomb@lpo.fr Mélanie AZNAR (GMA) m.aznar@mammiferes.org
Bourgogne – Franche - Comté	Sarah PIERRE sarah.pierre@developpement-durable.gouv.fr	Damien LERAT (SHNA) damien.lerat@shna.fr Justine COLINET (SHNA) justine.colinet@shna.fr Ondine DUPUIS (LPO BFC) ondine.dupuis@lpo.fr
Bretagne	Elise CARNET elise.carnet@developpement-durable.gouv.fr	Meggane RAMOS (GMB) meggane.amos@gmb.bzh
Centre-Val de Loire	Ségolène FAUST segolene.faust@developpement-durable.gouv.fr	Paul HUREL (OFB) paul.hurel@ofb.gouv.fr Angélique VILLEGER (SNE) angelique.villeger@sologne-nature.org
Grand Est	Marie-Cécile VIRION marie-cecile.virion@developpement-durable.gouv.fr	-
Hauts-de-France	Guillaume KOTWIK guillaume.kotwica@developpement-durable.gouv.fr	-
Ile-de-France	Maele BOUCHEZ maelle.bouchez@developpement-durable.gouv.fr	-
Normandie	Florent CLET florent.clet@developpement-durable.gouv.fr	Bastien THOMAS (GMN) b.thomas@gmn.asso.fr Olivier HESNARD (CPIE 61) o.hesnard@cpie61.fr
Nouvelle-Aquitaine	Véronique BARTHELEMY veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr	Antoine ROCHE (GMHL) a.roche@gmhl.asso.fr Thomas RUY (GRIFS) thomas.ruys@grifs.fr Miguel GAILLED RAT (Vienne Nature) miguel.gailledrat@vienne-nature.fr
Occitanie	Isabelle BILLAUD isabelle.billaud@developpement-durable.gouv.fr	Camille FRAISSARD (LPO Occitanie) camille.fraissard@lpo.fr Emmanuelle JACQUOT (NEO) m.jacquot@natureo.org Emile PONCET (CEN Occitanie) emile.poncet@cen-occitanie.org
Pays de la Loire	Amélie LECOQ amelie.lecoq@developpement-durable.gouv.fr	Alexandre MARTIN alexandre.martin@lpo.fr
Sud (ex. PACA)	Ludovic AZIBI ludovic.azibi@developpement-durable.gouv.fr	Nicolas FUENTO (LPO PACA) nicolas.fuento@lpo.fr

Annexe 2 : Carte dynamique nationale en ligne des observations (présence/absence) de Loure d'Europe (1950-2023)



Annexe 3 : Cartes régionales de répartition de la Loutre d'Europe

Figure 1 : Carte de répartition de la Loutre d'Europe en zone permanente en Bourgogne-Franche-Comté (côté ex-Bourgogne) en 2023

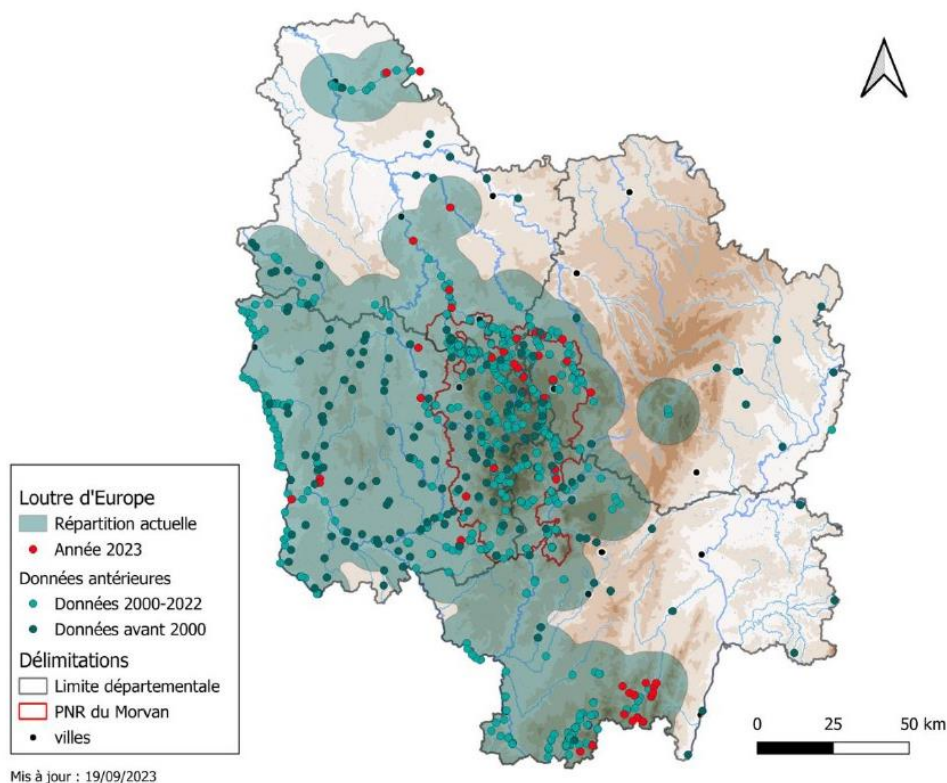


Figure 2 : Carte de répartition de la Loutre d'Europe par bassin versant en Bretagne en 2023

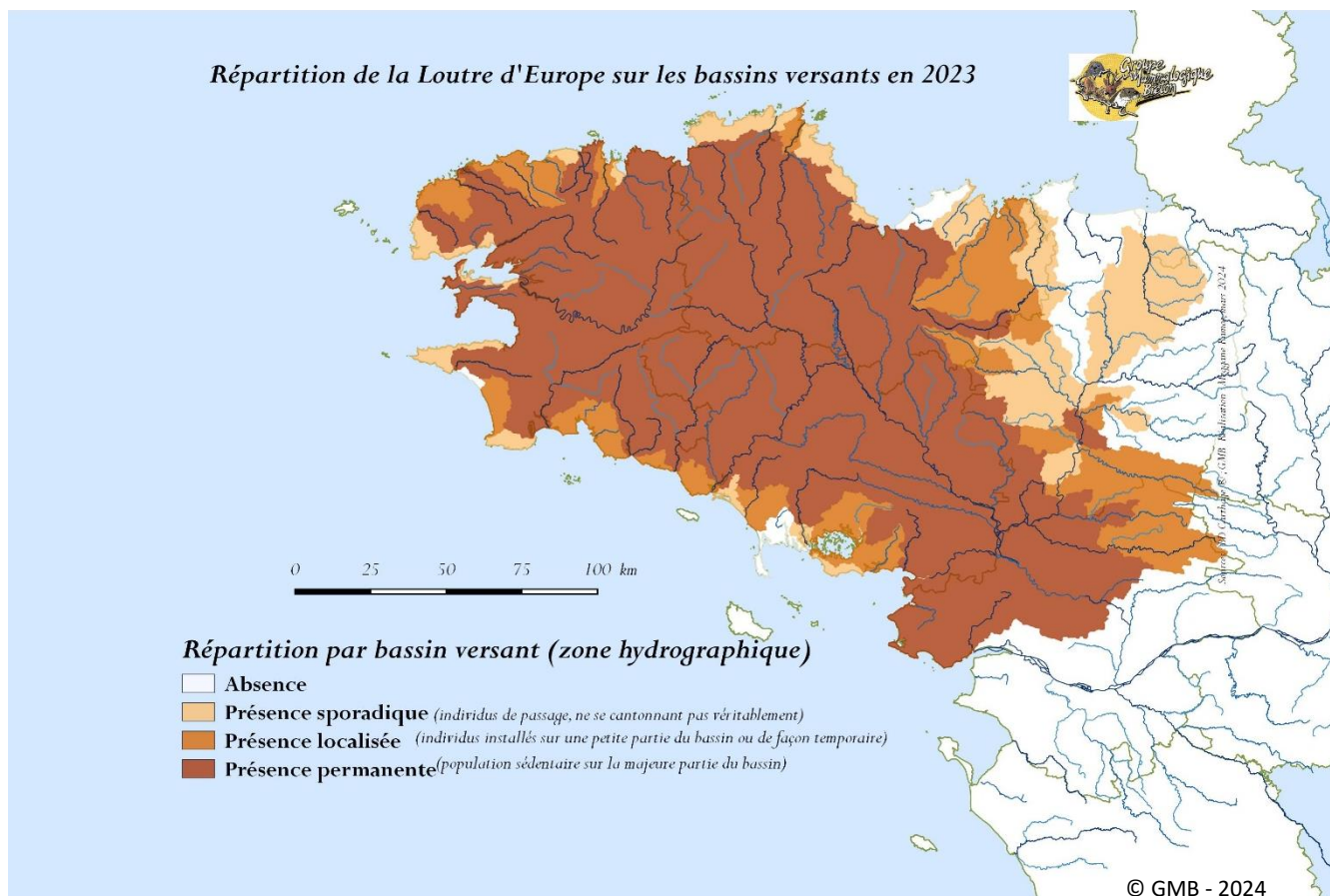


Figure 3 : Carte de répartition de la Loutre d'Europe par zone hydrographique en Normandie sur la période 2011-2024

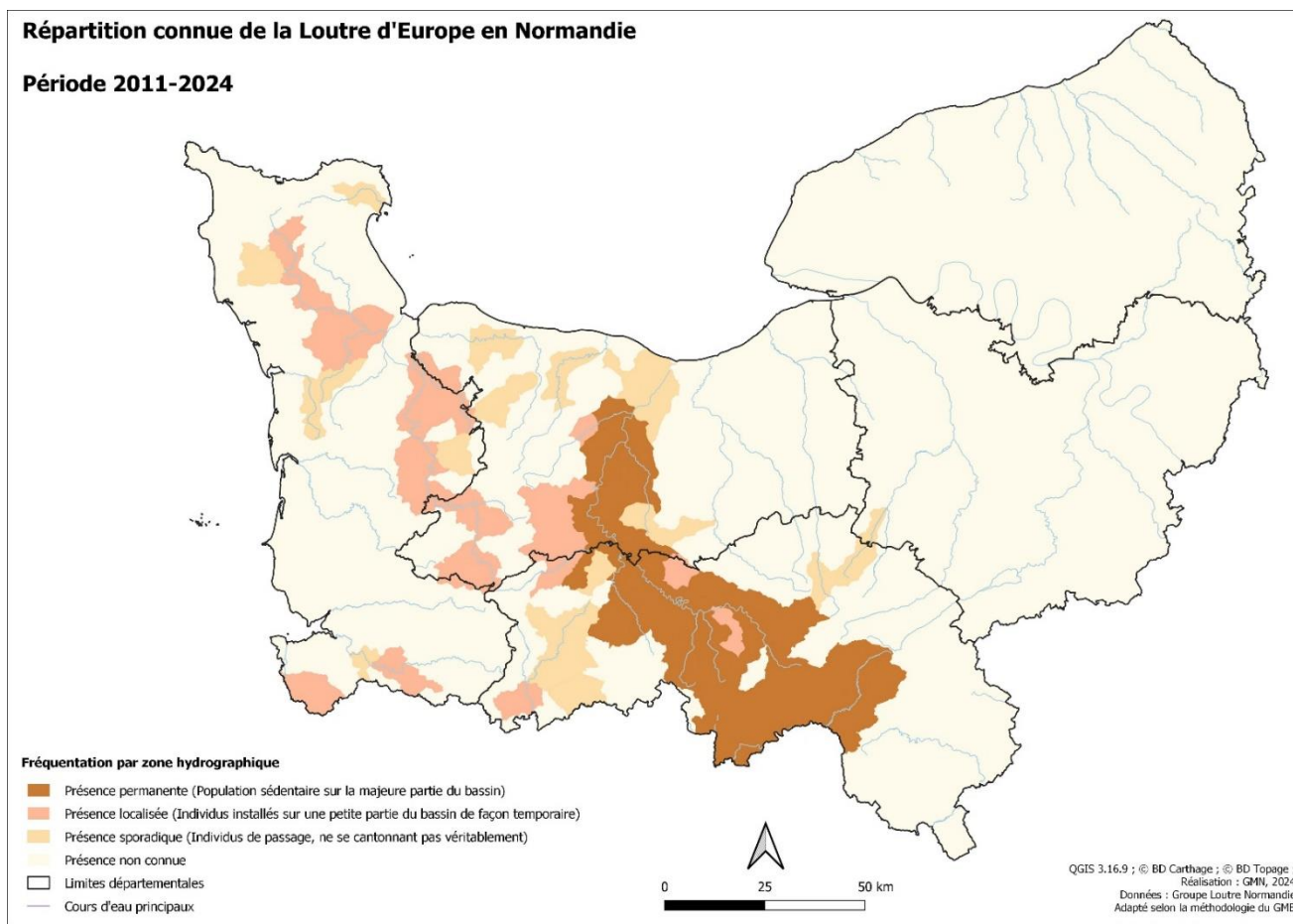


Figure 4 : Carte de répartition de la Loutre d'Europe par zone hydrographique en Occitanie en 2023

Présence de la loutre : région Occitanie

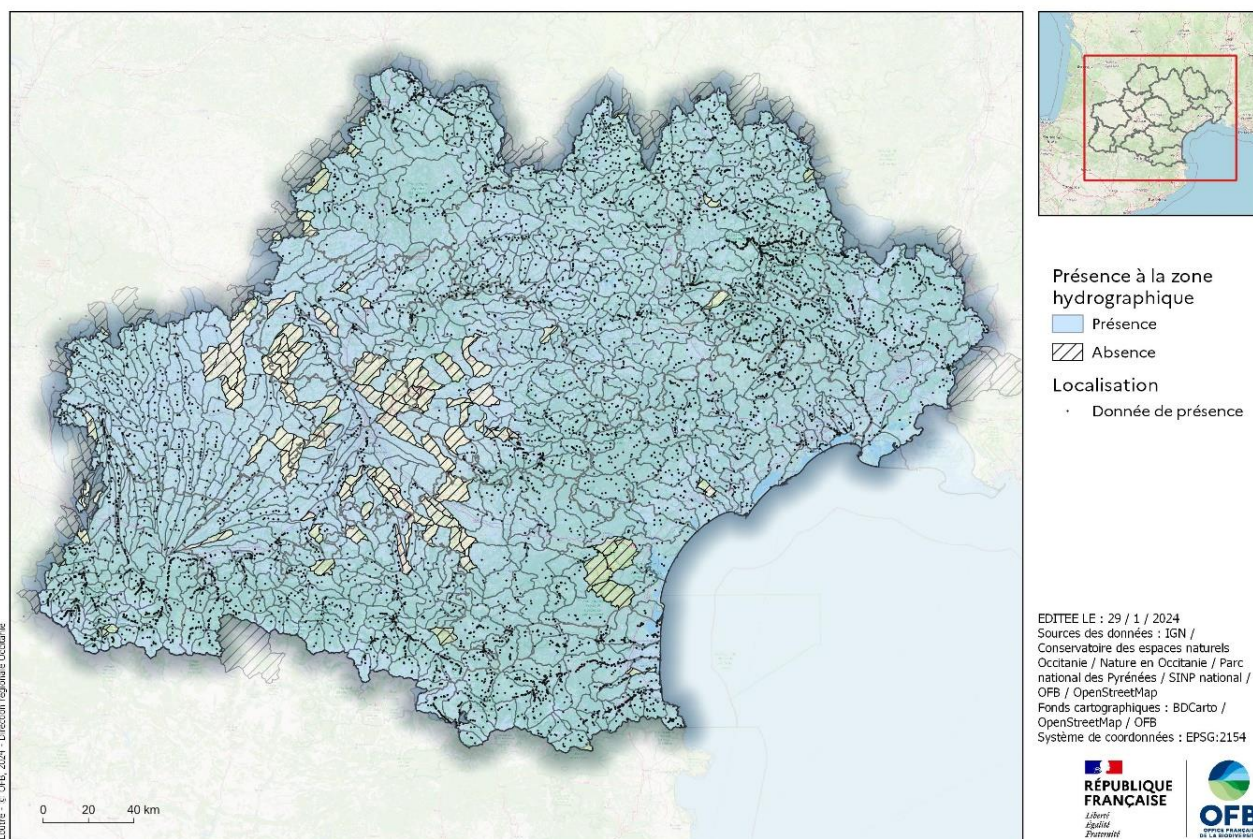


Figure 5 : Carte de répartition de la Loutre d'Europe dans les bassins versants des Pays de la Loire en 2023

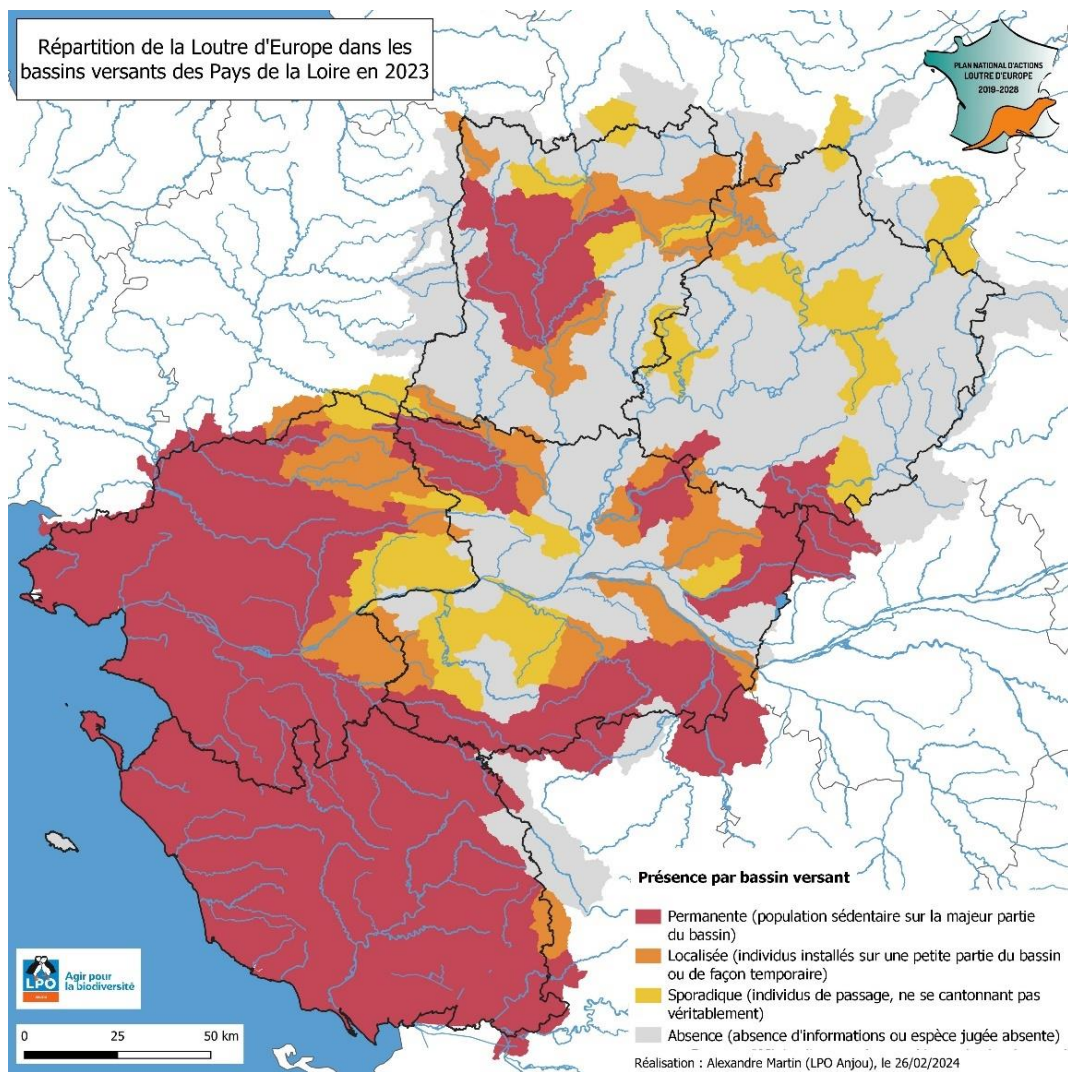


Figure 6 : Carte de répartition de la Loutre d'Europe dans les Pays de la Loire par maille 10x10 km entre 2003 et 2023

Répartition de la Loutre d'Europe dans les Pays de la Loire entre 2003 et 2023

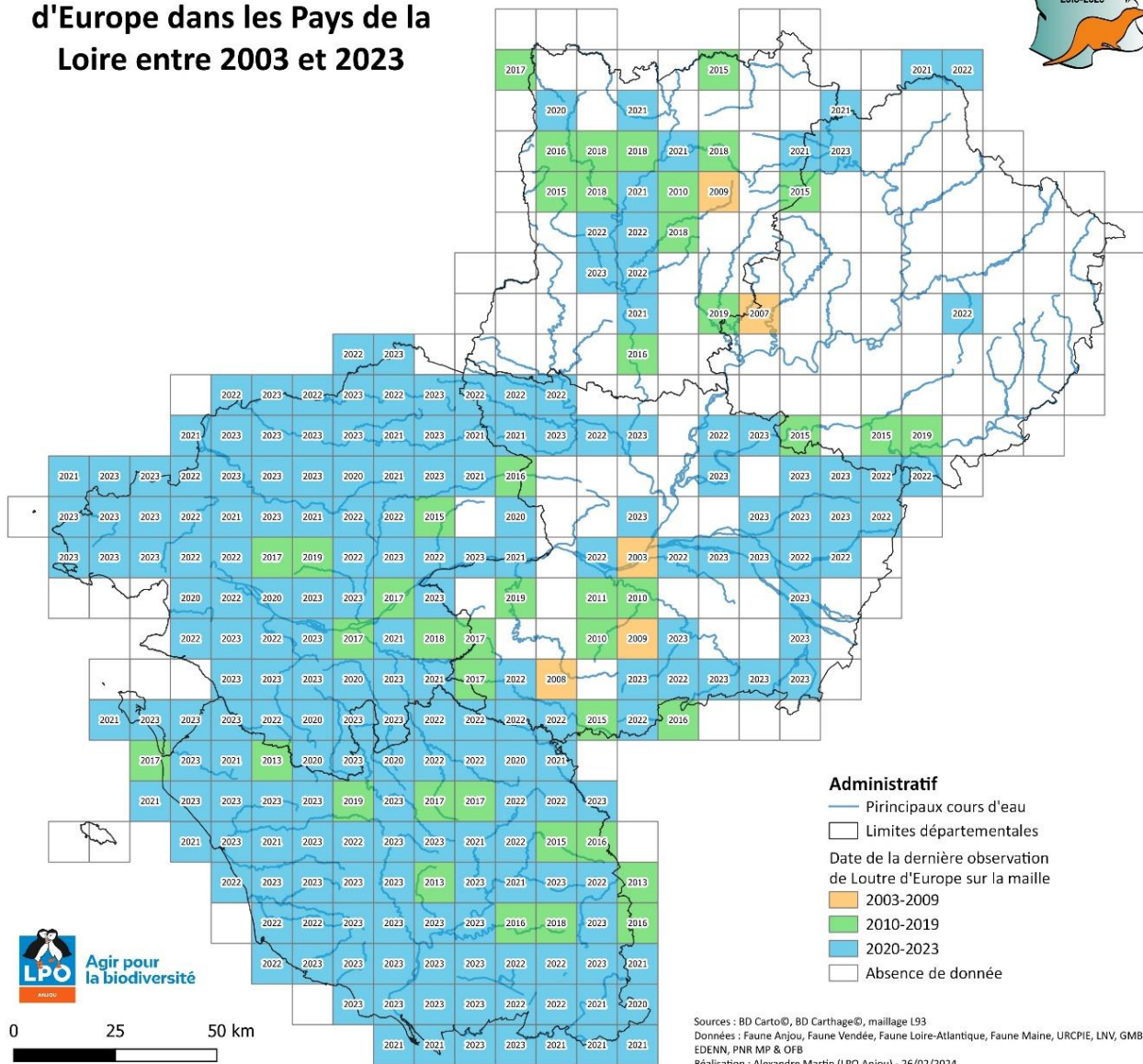
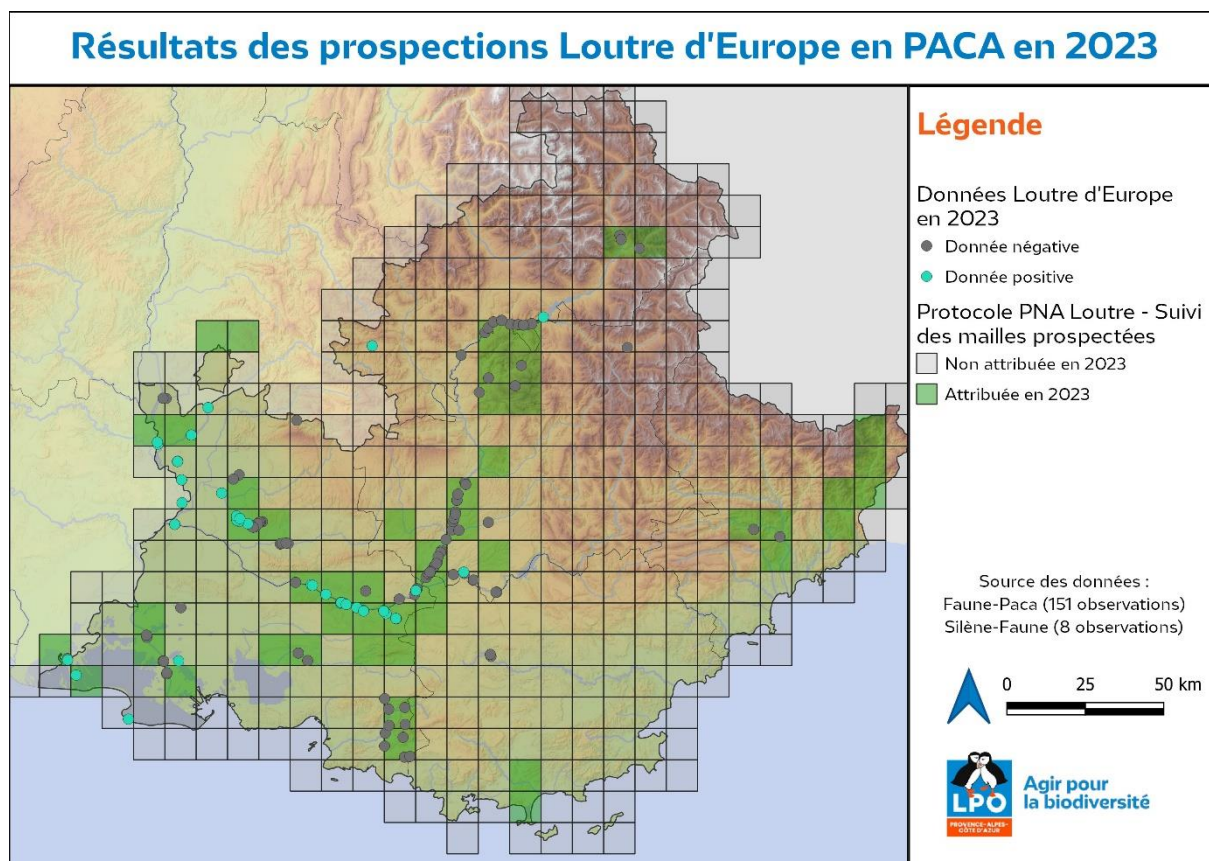


Figure 7 : Carte de représentation des résultats des prospections Loutre d'Europe en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2023



Annexe 4 : Cartes des cas de mortalité de Loutre d'Europe

Figure 1 : Carte dynamique nationale en ligne des cas de mortalité de Loutre d'Europe (1963-2023)

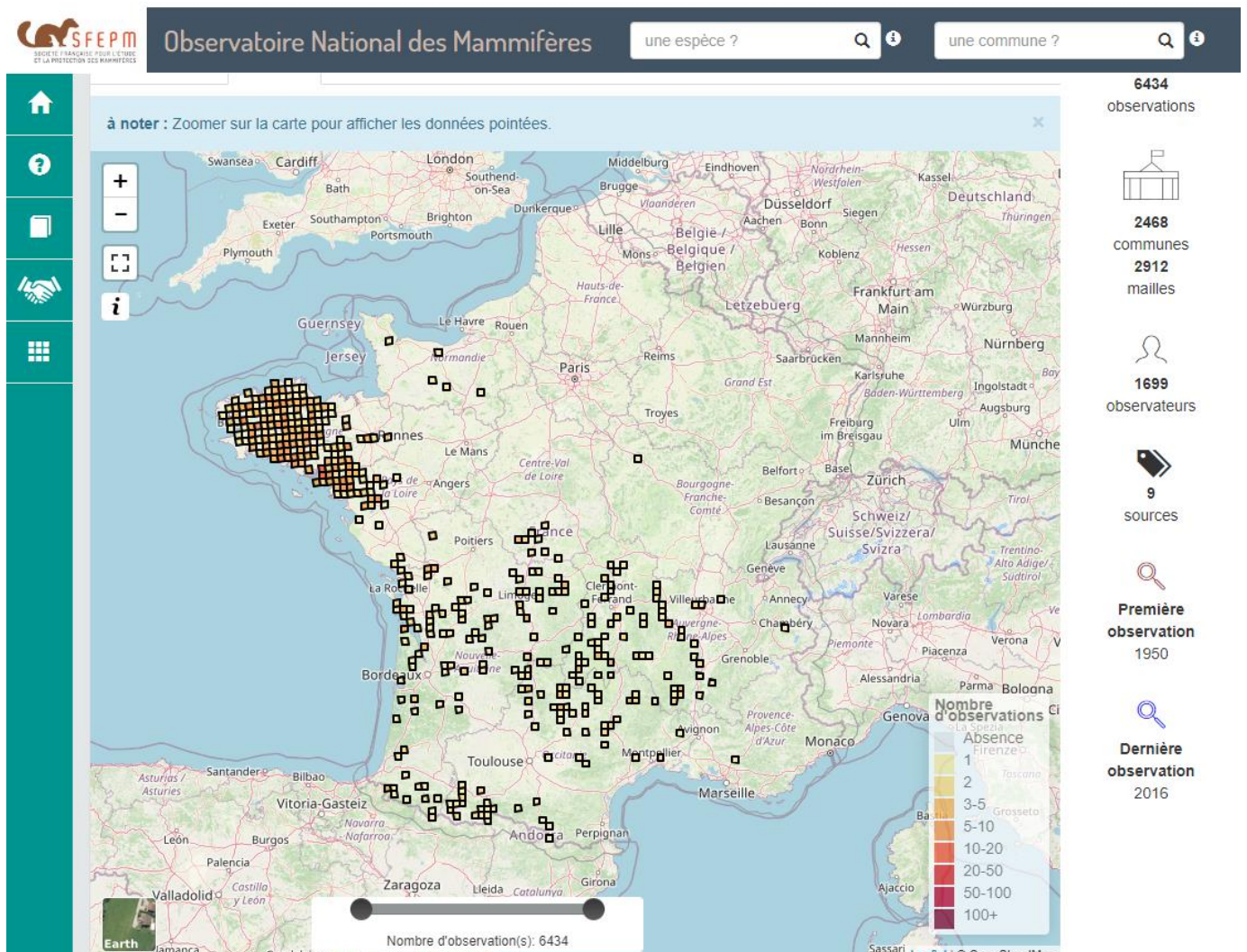
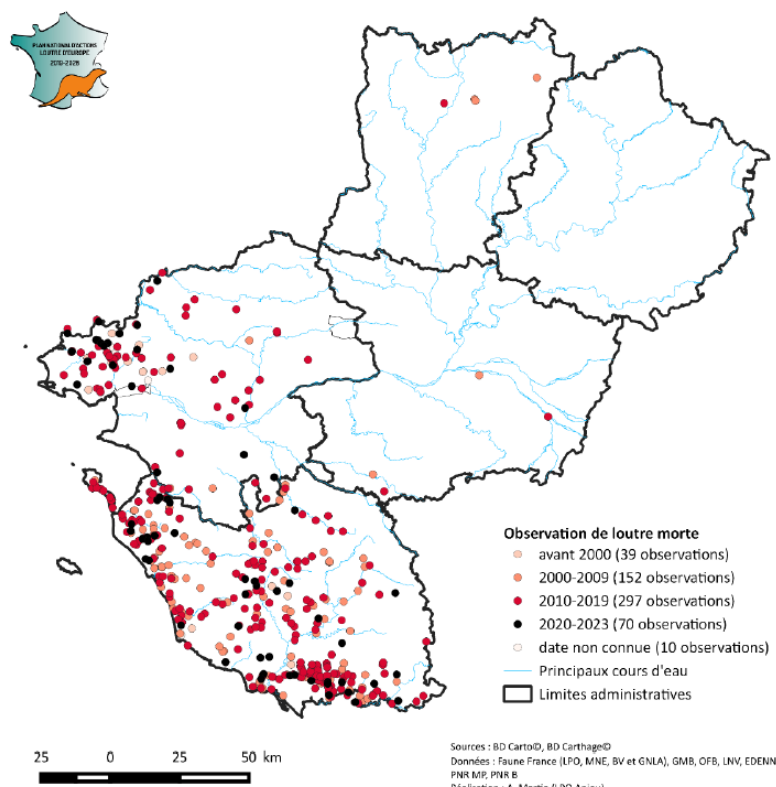


Figure 2 : Carte des données d'observation de cas de mortalité de Loutre d'Europe en Pays-de-la-Loire





Les kakémonos Loutre d'Europe

Afin de sensibiliser le grand public à la conservation de la Loutre d'Europe, et grâce à l'aide de la Fondation Nature & Découvertes, trois panneaux grand format présentant la situation de l'espèce en France ont été réalisés. Ces outils de communication renseignent sur :

- la biologie et l'écologie de l'espèce : sa description, sa répartition en France, ses habitats, son régime alimentaire et ses particularités d'adaptation au milieu aquatique,
- le Plan National d'Actions 2019-2028 et ses objectifs pour assurer la recolonisation naturelle de l'espèce tout en favorisant la cohabitation avec les activités humaines,
- les menaces qui pèsent encore sur ses populations et les actions concrètes qui peuvent être réalisées en sa faveur, par les structures naturalistes mais aussi le grand public.

Cette exposition est mise en avant lors d'événements auxquels participe la SFEPM (Fête de la Nature, festival de Ménigoute, etc...). Une version imprimée sur bâches à œillets peut également être prêtée aux structures qui en font la demande dans le cadre d'animations en lien avec la Loutre ou les mammifères semi-aquatiques.

Les visuels sont disponibles sur le site de la SFEPM, à l'adresse suivante : <https://www.sfepm.org/sites/default/files/inline-files/Kakemonos-Loutre-SFEPM.pdf>

Cécile KAUFFMANN, SFEPM



Bilan des expertises relatives à la protection des piscicultures contre la prédation par la Loutre d'Europe

L'amélioration de la cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités piscicoles représente l'un des grands enjeux du Plan National d'Actions (PNA) en faveur de l'espèce. En effet, ce mustélide piscivore qui recolonise lentement les anciens territoires d'où il avait disparu au siècle dernier inquiète la profession aquacole. La problématique de la prédation par la Loutre sur les piscicultures, bien qu'elle ait un impact relativement faible à l'échelle de l'ensemble de la filière, peut s'avérer être critique dans le cas des petites exploitations pour lesquelles la perte d'une faible quantité de poissons représente un gros pourcentage de la production. A ce titre, un animateur « Loutre et pisciculture » est missionné depuis 2011 pour la réalisation d'expertises des exploitations piscicoles, afin de sensibiliser les exploitants aux enjeux de cohabitation avec l'espèce et de les conseiller sur les mesures de protection à mettre en place face à la prédation de leur cheptel.

Le bilan des 40 expertises réalisées par Stéphane Raimond entre 2011 et 2022 fait état des systèmes de protection mis en place, de leur efficacité et des difficultés rencontrées par les propriétaires. Près de la moitié des exploitants chez lesquels la prédation par la Loutre était avérée a mis en place les mesures préconisées par l'animateur, qui se révèlent pour la plupart entièrement efficaces. Lorsque les recommandations ont été intégralement suivies, les systèmes de protection empêchent efficacement l'intrusion de la Loutre bien qu'elle soit toujours présente dans la zone. Parmi les systèmes de protection proposés, adaptés à la configuration du site, aux conditions d'implantation et aux spécificités de fonctionnement des propriétaires, figurent notamment la pose de clôtures grillagées, de grilles en entrée et sortie des voies d'eau ou encore de filets électriques.

Toutefois, le coût conséquent des installations et la difficulté pour les exploitants de les financer représentent le frein principal à la mise en place de mesures de protection. Dans ce cadre, les pisciculteurs peuvent solliciter l'aide du programme national FEAMPA (Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture) pour la « protection des cheptels aquacoles contre les espèces prédatrices causant de graves dommages à l'aquaculture », incluant la Loutre.

Les résultats de ce bilan démontrent qu'il existe des solutions durables pour allier la préservation de la Loutre et le maintien de l'activité économique des pisciculteurs. Pour plus de détails, vous pouvez le consulter à l'adresse suivante : <https://www.sfepm.org/sites/default/files/inline-files/Bilan-SFEPM-expertises-piscicultures-2022.pdf>

Cécile KAUFFMANN, SFEPM



Stéphane Raimond lors d'une expertise



Sommaire

- 2 Les dernières nouvelles du PNA
- 4 Actualité sur le suivi de la Loutre
- 7 Prévention de la mortalité
- 9 Loutres en détresse
- 10 Aménagements en faveur de la Loutre
- 11 Loutre et pisciculture
- 12 Communication
- 15 La Loutre et vous
- 16 Infos pratiques

Éditorial

L'automne est déjà là mais la DREAL, l'ensemble des partenaires du PNA Loutre et la SFPEM n'ont pas chômé cette année. Les efforts de chacun ont permis de concrétiser de multiples projets tels que la création de nouveaux outils de communication et la publication d'un bilan des expertises relatives à la protection des piscicultures contre la prédation par la Loutre d'Europe. En 2023, de nouveaux groupes de travail ont notamment vu le jour et la rédaction d'un guide des méthodes et protocoles de détection et de suivi de la Loutre est en cours.

Nous arrivons bientôt à mi-chemin de la déclinaison du plan d'actions. Le bilan mi-parcours, prévu en 2024, permettra d'évaluer les objectifs atteints et de proposer d'éventuelles modifications pour la seconde moitié du plan.

Dans ce numéro vous découvrirez les dernières actualités du PNA, en particulier les projets en cours sur le suivi de la Loutre, un rapport d'analyse des risques sanitaires pour l'espèce et l'organisation de journées techniques à destination des gestionnaires de cours d'eau en Auvergne Rhône-Alpes. Nous avons aussi pris des nouvelles du centre de soins de Tonneins suite aux travaux réalisés pour l'accueil des loutres en détresse.

Un grand merci à tous les contributeurs pour la réalisation de ce numéro et bonne lecture à toutes et à tous !

Cécile Kauffmann, SFPEM



LES DERNIÈRES NOUVELLES DU PNA

Bilan d'activité 2022

Le bilan annuel de la déclinaison du PNA au niveau national pour l'année 2022 est disponible sur le [site du PNA Loutre](#).

Tenue du COPIL national

La réunion annuelle du comité de pilotage national a eu lieu en visioconférence le 23 mars 2023. Le bilan national 2022 a été présenté avec notamment une synthèse des expertises relatives à la protection des piscicultures contre la prédation par la Loutre d'Europe, ainsi que les actions prévues par la SFPEM en 2023. Johan Michaux, de l'Université de Liège, a également exposé les résultats des dernières études génétiques et écotoxicologiques menées sur la Loutre d'Europe sur les bassins de l'Hérault et de l'Orb. Enfin, Anne Oswald de la Direction Générale des Affaires Maritimes, de la Pêche et de l'Aquaculture au Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (DGAMPA) a présenté les nouvelles modalités du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture (FEAMPA). Ce comité de pilotage a permis aux différents acteurs qui n'ont pas les mêmes problématiques face à la Loutre d'échanger de façon constructive. Le [compte-rendu du COPIL](#) est disponible en ligne.

Tenue des COPIL régionaux

Plusieurs COPIL ont été organisés en régions, en visioconférence :

- en Bourgogne-Franche-Comté le 05/05/2022,
- en Auvergne-Rhône-Alpes le 22/11/2022.

Les comptes-rendus de ces réunions sont disponibles en [annexes 15 et 16 du bilan national 2022 du PNA](#).

Un PRA en Normandie

Après plusieurs années d'animation d'une déclinaison du PNA Loutre en Normandie, l'année 2023 marque le lancement d'un Plan Régional d'Actions en faveur des mammifères semi-aquatiques, incluant la Loutre d'Europe, le Campagnol amphibie et le Campagnol terrestre forme aquatique, la Crossope aquatique et de Miller et le Putois d'Europe. Le Groupe Mammalogique Normand, chargé de l'animation de ce PRA, est soutenu par l'Agence de l'eau Seine-Normandie et la DREAL Normandie. Il prévoit la mise en place de nombreuses actions, dont un volet d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage auprès des gestionnaires d'ouvrages d'art, des syndicats de bassins versants ou des gestionnaires d'espaces naturels.

Sortie de La Catiche n°4

Le numéro 4 de *La Catiche*, la lettre de l'opération « Havres de paix » pour la Loutre d'Europe qui s'adresse avant tout aux propriétaires de ces sites, a été publié en février 2023. Ce numéro propose un retour sur des aménagements en faveur de la Loutre (catiches artificielles et panneaux pédagogiques) réalisés par le Groupe Mammalogique Breton et des étudiants de lycée et de BTS, la création d'un encorbellement au sein d'un Havre de Paix par l'association Sologne Nature Environnement, la présentation du Campagnol amphibie qui partage son milieu avec la Loutre, ainsi que les actualités en chiffre de l'opération « Havres de paix ». Il est accessible [en ligne](#), tout comme les [précédents numéros](#).



Plaquettes de communication

Deux nouveaux outils de communication ont été édités en 2022 :

- la [plaquette de présentation du PNA 2019-2028](#), comprenant des informations sur la biologie et la répartition de la Loutre d'Europe en France, ainsi que les sept actions déclinées dans le cadre de ce second plan.

- la plaquette « [Loutre et pisciculture : une cohabitation possible](#) » a été mise à jour. Elle est destinée à informer les pisciculteurs susceptibles de rencontrer des problèmes de prédation par la Loutre au sein de leur élevage de la prise en compte de cette problématique par le PNA et à leur proposer un accompagnement dans la recherche de méthodes adaptées et de financements.



Kakémonos Loutre

La SFPEM a réalisé des supports pédagogiques destinés au grand public, sous la forme de [trois kakémonos sur la Loutre d'Europe](#). Ces derniers présentent des informations sur :

- la biologie et l'écologie de l'espèce : sa description, sa répartition en France, ses habitats, son régime alimentaire et ses particularités d'adaptation au milieu aquatique,
- le PNA 2019-2028 et ses objectifs pour accompagner la recolonisation naturelle de l'espèce tout en favorisant la cohabitation avec les activités humaines,
- les menaces qui pèsent encore sur ses populations et les actions concrètes qui peuvent être réalisées en sa faveur.

La version « bâches à œillets » de ces outils de communication est également destinée à être prêtée aux structures qui en font la demande dans le cadre d'animations en lien avec la Loutre d'Europe ou les mammifères semi-aquatiques. N'hésitez pas à nous contacter à ce sujet !

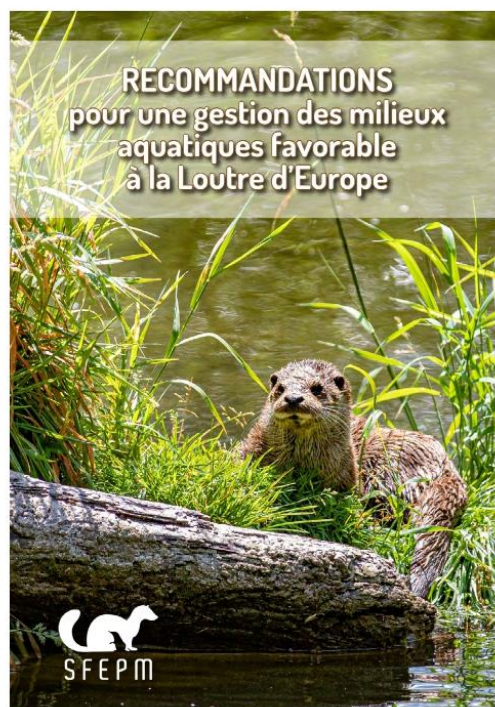
Deux nouveaux groupes de travail

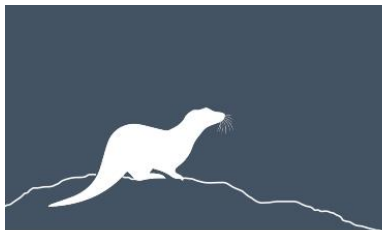
Un groupe de travail sur la thématique « éco-toxicologie » a été créé en ce début d'année dans l'objectif de fixer un cadre général et de proposer des recommandations pour la réalisation d'études éco-toxicologiques sur la Loutre d'Europe et valoriser les cadavres collectés par les différents acteurs régionaux. Il s'agit, comme le prévoit le PNA, d'améliorer les connaissances sur cette problématique qui reste encore assez mal connue en terme d'impacts sur les populations de Loutre et leur état sanitaire.

Un second groupe de travail, également mis en place cette année, concerne le relâcher des loutres en détresse accueillies par les centres de soins. Les échanges visent à convenir d'une procédure commune pour le relâcher des individus, en considérant les aspects réglementaires et techniques des opérations et les caractéristiques biologiques, écologiques ou encore génétiques de l'espèce.

Mise à jour du guide de gestion des milieux aquatiques

Le guide de gestion des milieux aquatiques favorable à la Loutre d'Europe publié dans le cadre du premier PNA (2010-2015) a été remis au goût du jour. Son contenu n'a pas été modifié, le document a simplement été modernisé et la carte de répartition de l'espèce a été mise à jour. [La nouvelle version](#) a été publiée en ligne sur le site du PNA, n'hésitez pas à la partager au sein de votre réseau de gestionnaires des cours d'eau et zones humides et autres acteurs susceptibles d'agir sur les habitats de la Loutre.





ACTUALITÉ SUR LE SUIVI DE LA LOUTRE

Suivi départemental de la Loutre d'Europe, du Castor d'Eurasie et du Campagnol amphibie en Maine-et-Loire

Émergence et objectifs

Depuis de nombreuses années, la LPO Anjou suit la Loutre et le Castor d'Europe dans le département du Maine-et-Loire au travers du Plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe et du réseau Natura 2000. Elle travaille depuis plusieurs années avec le réseau Loutre/Castor des Deux-Sèvres et participe régulièrement à leurs prospections. En 2021, un suivi par maille de 5 x 5 km dans les Deux-Sèvres a été étendu sur un cours d'eau de Maine-et-Loire. L'efficacité de ce suivi a conduit la LPO Anjou à le déployer à l'échelle du Maine-et-Loire.

Le projet mené conjointement par l'Office français de la biodiversité (OFB) et la LPO Anjou, et financé par la DREAL Pays-de-la-Loire et le conseil départemental de Maine-et-Loire, présente plusieurs objectifs :

- avoir une meilleure connaissance de la répartition de ces espèces ;
- impliquer le plus grand nombre d'acteurs travaillant sur les cours d'eau pour les former et les sensibiliser afin qu'ils s'approprient au mieux les enjeux de leur territoire d'action ;
- créer un réseau pour faciliter les échanges et le travail en commun.

Formation du réseau

Fin 2021, un appel a été lancé auprès de différents acteurs agissant sur les cours d'eau. Début 2022, quatre formations ont été réalisées par la LPO Anjou et l'OFB à la recherche d'indices de présence des espèces. Au total, 38 personnes de 13 structures différentes ont été formées.

Méthodologie du suivi

Le département a été découpé en 83 mailles de 10 x 10 km avec au moins quatre points de suivi par maille, soit un total de 423 points de suivi. Trois espèces à enjeux sont recherchées : la Loutre d'Europe, le Campagnol amphibie et le Castor d'Eurasie. Le protocole utilisé s'inspire de celui proposé par l'UICN pour le suivi de la Loutre, avec une distance de 600 m systématiquement parcourue quand bien même des indices de présence seraient trouvés avant la fin.

Résultats du suivi

Les prospections ont été réalisées entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2022 par une cinquantaine de personnes, issues de 14 structures différentes : OFB, 8 syndicats de rivière, PNR Loire Anjou Touraine, CD 49, salariés et bénévoles de la LPO Anjou, fédération des chasseurs et GMB.

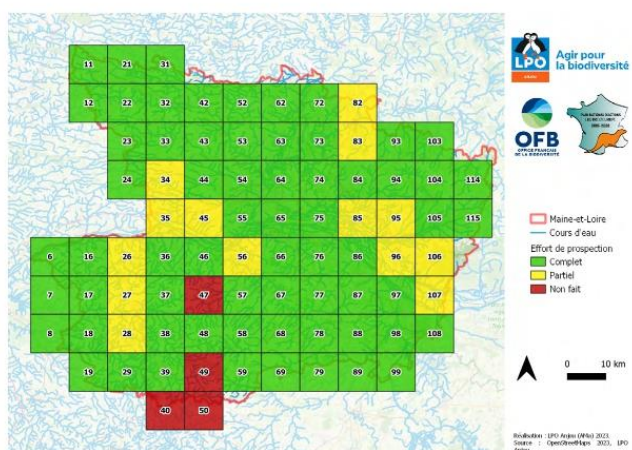
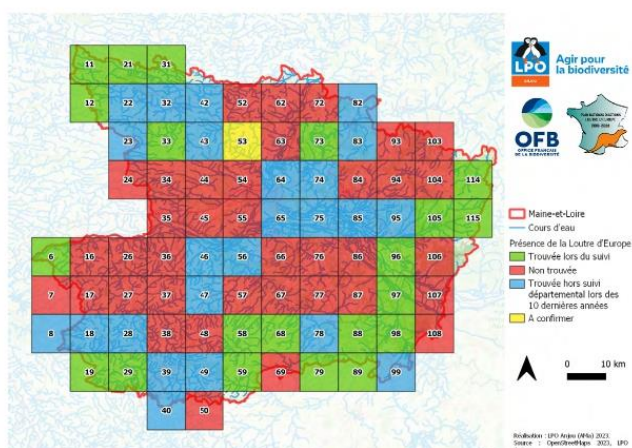
Sur les 83 mailles, 65 ont été entièrement prospectées et 14 partiellement. Parmi un total 79 mailles ainsi prospectées, 21 ont révélé des indices de présence de Loutre, 28 de Castor et 20 de Campagnol amphibie.



Bent Tranberg de Flickr

Bilan des résultats par espèces

	Mailles prospectées	Mailles positives	Nombre de transects réalisés	Nombre d'indices de présence relevés
Castor	79	28	355	86
Loutre	79	21	432	54
Campagnol amphibie	79	20	304	33
TOTAL			1091	173



Journée bilan

Une journée a été organisée le 16 mars pour présenter les résultats du suivi et les projets de deux syndicats de rivière prenant en compte la Loutre d'Europe. Ces présentations ont été suivies de la visite d'un site avec présence du Castor.

Prospection commune

Le 11 mai 2023, une prospection avec le réseau s'est déroulée sur le Layon, cours d'eau recolonisé depuis 2020 par la Loutre. Au total, 24 personnes de 8 structures différentes ont parcouru 33 km de cours d'eau en canoë et relevé 40 ouvrages d'art à pied. Ce suivi a permis de trouver 6 épreintes de Loutre (une septième incertaine), un indice de présence de Campagnol amphibie et quelques traces de Castor. La journée s'est clôturée par un repas convivial au bord du Layon.

Conclusion

Malgré certaines mailles non prospectées ou partiellement, le suivi départemental a été un succès au cours de cette première année. Cela a permis de collecter plus de 1 000 données et de réunir quatorze structures et une cinquantaine de personnes, que nous tenons à remercier pour leur temps et leur motivation. Une belle dynamique est lancée auprès des acteurs agissant sur les cours d'eau qui permettra, nous l'espérons, une meilleure prise en compte de ces trois espèces. Le prochain suivi aura lieu début 2024.

Alexandre Martin,
LPO Pays-de-la-Loire



Otter Connect : un projet de recherche appliquée sur la recolonisation du territoire par la Loutre d'Europe

Le [projet OtterConnect](#) a pour objectif de fournir un cadre opérationnel pour étudier la recolonisation de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*). Il s'agit d'un projet de recherche appliquée impliquant des laboratoires de recherches et des EPTB (Etablissements Publics Territoriaux de Bassin) de la région Occitanie. Le projet est interdisciplinaire et combine l'écologie, la statistique et les sciences humaines et sociales. Il s'articule autour de quatre axes, dont les deux premiers constituent le cœur de la thèse de Simon Lacombe qui a débuté le 1^{er} octobre 2023 pour trois ans.

Dans un premier temps, nous cherchons à échantillonner de manière efficace les indices de présence des populations de loutres. L'échantillonnage de ces indices peut s'avérer difficile en raison du comportement discret de l'espèce et de la difficulté d'accès à certains habitats. Des méthodes passives non-invasives ([piégeage par caméra](#), ADN environnemental) ont récemment été développées. Elles évitent la capture physique et réduisent l'intervention humaine. Nous proposons une évaluation empirique de ces méthodes, en termes de coûts financiers et logistiques et d'efficacité à détecter l'espèce par rapport aux méthodes traditionnelles.

Dans un second temps, nous nous posons la question de savoir quelles sont les conditions écologiques favorables à la dispersion et à l'installation des loutres, ainsi qu'à leurs déplacements. Des méthodes statistiques ont été développées pour évaluer la connectivité de l'habitat mais quasiment toutes reposent sur l'hypothèse peu réaliste que tous les animaux peuvent être détectés tout le temps. Nous développons les outils statistiques permettant de quantifier la connectivité à l'échelle du paysage tout en tenant compte de la détectabilité des espèces.

Le troisième axe d'étude vise à comprendre comment les représentations et pratiques humaines façonnent la connectivité pour les populations de loutres. En plus des facteurs écologiques, la mesure dans laquelle les communautés humaines locales sont prêtes à tolérer la présence de l'espèce détermine la capacité de la loutre à vivre ou à se déplacer dans le paysage. Nous nous efforçons de comprendre les facteurs qui influencent la tolérance à la présence de l'espèce, ainsi que les attitudes à l'égard du maintien de la connectivité des habitats pour une diversité d'activités professionnelles et récréatives.

En dernier lieu, nous nous interrogeons sur l'utilisation de la Loutre d'Europe comme ambassadrice des zones humides pour sensibiliser à la conservation de la biodiversité. Entre terre et eau, les zones humides se caractérisent par une biodiversité exceptionnelle mais font l'objet de pressions liées aux activités humaines (agriculture, tourisme, urbanisation). Nous utilisons la valise pédagogique élaborée par les collègues du CEN Limousin pour faire connaître la Loutre d'Europe et les zones humides lors de plusieurs animations avec les scolaires.

Le projet est soutenu par la ville de Montpellier, Montpellier Méditerranée Métropole, le Labex Cemeb, l'Université de Montpellier, Beauval Nature et le CNRS.

Olivier Gimenez, Simon Lacombe et le consortium OtterConnect

Contact : Olivier Gimenez - olivier.gimenez@cefe.cnrs.fr



Loutre sur le Lez (avril 2023) - Yann Raulet





PRÉVENTION DE LA MORTALITÉ

Analyse des risques sanitaires (viraux, bactériens et chimiques) pour la Loutre d'Europe en France

Contexte

Ce travail a été réalisé dans le cadre d'un stage de DIE (Diplôme Inter-Ecoles) Santé de la Faune sauvage non captive (formation continue vétérinaire diplômante co-organisée par les quatre écoles vétérinaires françaises) réalisé auprès du Groupe Mammalogique Breton. Il a eu pour but d'évaluer les risques associés aux menaces infectieuses et écotoxicologiques pour la Loutre en France et de proposer ainsi une base de réflexion pour le groupe de travail « Loutre et écotoxicologie » du PNA, point de départ d'une éventuelle veille sanitaire pour l'espèce au niveau national.

Méthode

S'appuyant sur une revue de la littérature scientifique et des données non publiées collectées auprès de certains experts, cette analyse des risques a été réalisée d'après la méthode qualitative d'estimation du risque en santé animale de l'AFSSA (2008). Le risque estimé pour chaque danger tient compte des probabilités d'émission, d'exposition et des conséquences de celui-ci (fig. 1).

Risques biologiques

Le risque lié aux cyanotoxines pour la santé de la Loutre d'Europe est préoccupant, en particulier dans le contexte du changement climatique qui fournit des conditions favorables aux efflorescences de cyanobactéries. Selon les types de cyanotoxines et les doses auxquelles les individus sont exposés, des intoxications aiguës ou chroniques peuvent avoir lieu (bioaccumulation par les poissons, ingestion par l'eau). Certaines cyanotoxines sont des perturbateurs endocriniens reprotoxiques et embryotoxiques qui peuvent affaiblir significativement la viabilité démographique de certaines populations locales de loutres.

Les autres dangers biologiques identifiés pour la Loutre d'Europe en France sont synthétisés dans le tableau ci-contre.

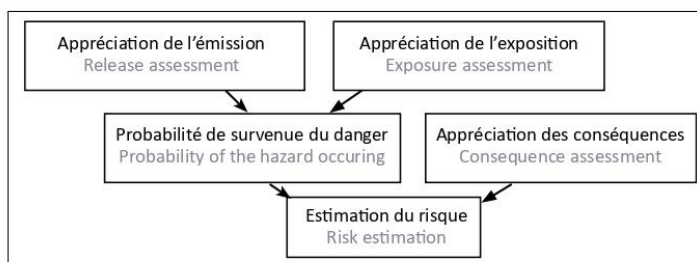


Fig. 1 : Etapes méthodologiques de l'appréciation du risque (AFSSA 2008)

Niveau de risque	Danger	Période et territoire concernés en France	Cas connus
élevé	Botulisme aviaire	en zone et période d'épizootie	2 (Lac de Grand Lieu, 2022)
modéré	Complications bactériennes de morsures	partout	5 % des autopsies (Bretagne 1988-2007 & 2015-2020)
	Influenza aviaire hautement pathogène	en zone d'épizootie	8 (Royaume-Uni, Finlande, Pays-Bas, 2021 & 2022)
faible	Virus canins : CDV	partout	6 (Allemagne 1979, Autriche 2022, Danemark 1999) & 2 PCR+ (Hongrie 2000-2021)
	CPV-2	partout	5 PCR+ (Italie, 2014-2017)
	CAV-1	partout	1 (captif, Corée du Sud, 2007)
	Maladie aléoutienne	dans l'aire de répartition du Vison d'Amérique	0
	Leptospira spp.	partout	0
	Mycobactéries : Mycobacterium bovis	en zone d'endémie	1 (Irlande du Nord 2008)
	Mycobacterium microti	partout ?	1 (Bretagne 2007)
M. avium subsp. paratuberculosis	partout ?	2 (Portugal 2010)	
négligeable	Sars CoV-2	en période de forte incidence chez l'Homme	1 (Espagne 2021)
	Sars CoV-2	en période de faible incidence chez l'Homme	0

Références

- AFSSA, 2008. Une méthode qualitative d'estimation du risque en santé animale ». Agence Française de sécurité sanitaire des aliments. Rapport du groupe de travail « analyse qualitative du risque en santé animale », 69 pp. <https://www.anses.fr/fr/system/files/SANT-Ra-MethodeRisque.pdf>
- Kotthoff M., Rüdell H., Jürling H., Severin K., Hennecke S., Friesen A. & Koschorreck J., 2019. First evidence of anticoagulant rodenticides in fish and suspended particulate matter: spatial and temporal distribution in German freshwater aquatic systems. *Environmental Science and Pollution Research*, 26, 7315-7325.
- Roos A. & Agren E., 2013. High prevalence of Proposed Müllerian Duct Remnant Cysts on the Spermatid Duct in Wild Eurasian Otters (*Lutra lutra*) from Sweden. *Plos One*, 8, 12, 5 pp.

Dangers chimiques (polluants) auxquels la Loutre d'Europe est exposée

Lorsqu'ils sont recherchés, les anticoagulants rodenticides sont régulièrement détectés dans les foies de loutres autopsiées. Outre l'hypothèse d'une exposition par consommation de rongeurs intoxiqués, la consommation de poissons ayant accumulé ces molécules (Kotthoff *et al.* 2019) paraît un scénario pertinent. Ces molécules contaminent en effet les eaux de surface du fait de leur utilisation biocide dans les systèmes d'égouts et leur rejet dans les effluents de stations d'épuration. Une estimation du risque d'atteindre par bioaccumulation des doses suffisamment hautes à moyen terme (exposition répétée) pour approcher ou dépasser les seuils toxiques pour la Loutre paraît une démarche importante afin d'évaluer l'impact de ces polluants pour l'espèce.

De nombreuses classes de polluants aquatiques persistants bioaccumulables et toxiques (PBT) présentent un effet de perturbateurs endocriniens ne menaçant pas directement la survie des individus (effets létaux) mais pouvant altérer la fertilité, la fécondité et l'efficacité du système immunitaire des loutres et donc affecter le taux d'accroissement des populations (effets sublétaux). Parmi ceux dont l'usage n'est pas encore réglementé dans l'Union Européenne, on compte les PFAs (issus de l'industrie) et des pesticides (herbicides, fongicides et insecticides). Les milieux aquatiques continentaux sont le réceptacle de ces pollutions à partir du sol, par les eaux d'infiltration et de ruissellement. Il est suspecté que leurs effets s'additionnent (effet « cocktail ») entre eux et à ceux des polluants aujourd'hui interdits mais persistant encore dans les milieux, tels que les PCB, les PBDE et les organochlorés.

Les microplastiques, déjà détectés dans des épreintes de loutres, constituent un support véhiculant ces polluants ainsi que les cyanotoxines, renforçant leur bioaccumulation.

En pratique : comment évaluer l'impact des perturbateurs endocriniens sur la Loutre d'Europe ?

Le relevé systématique de certains indicateurs biométriques et anatomopathologiques sur les cadavres de loutres valorisés par des autopsies dans le cadre de l'Action 2 du PNA pourrait permettre de documenter les évolutions morphologiques de l'espèce à long terme et l'impact de certains facteurs sublétaux. En particulier, les paramètres liés à l'appareil génital mâle sont de bons indicateurs de l'impact des perturbateurs endocriniens sur la santé du système reproducteur. Des relevés biométriques des organes (masse du foie, du cœur et des reins, mesure des surrénales) sont également recommandés.

Paramètres biométriques et anatomopathologiques à relever systématiquement chez le mâle adulte :

- **Longueur**, mais aussi **masse du baculum**
- **Masse des testicules**
- **Distance ano-génitale** (témoin d'une perturbation endocrinienne pendant le développement foetal)
- **Présence d'une cryptorchidie** (testicule(s) non descendu(s))
- **Présence de malformations** telles que des **kystes des canaux déférents** (nombre, longueur et forme). Leur diagnostic demande un examen attentif de l'appareil génital mâle mais ils sont visibles macroscopiquement (fig. 2).

Paramètres anatomiques et pathologiques à relever chez la femelle adulte :

- **Présence de signes de lactation ou de gestation récente** (cicatrices placentaires/embryons)
- **Présence de tumeurs des mamelles** : recommandation d'un examen palpatoire attentif des mamelles avant ouverture du cadavre



Fig. 2 : Kystes des canaux déférents chez une loutre mâle (Roos & Agren 2013)



Marine Renard - Docteure vétérinaire
Stagiaire au GMB, en partenariat avec la SFPEM
renard.marine@gmail.com



LOUTRES EN DÉTRESSE

Des travaux pour la Loutre au centre de soins de Tonneins

Depuis 2019, la SFPEM et l'entreprise *Gifts for Change* ont établi un partenariat visant à soutenir les centres de soins pour l'accueil des loutres en détresse. Pour la vente de chaque bracelet de la collection « Bêtes à Porter » dans les enseignes Nature & Découvertes et Cultura, 1€ est reversé au PNA.

En 2022, c'est le centre de soins de Tonneins (Lot-et-Garonne) qui est apparu prioritaire. Celui-ci a déjà accueilli et relâché par le passé plusieurs Loutres en détresse. La structure a rouvert ses portes en juillet 2020, après plusieurs années de fermeture suite au décès de son fondateur, Alain Dal Molin. Certains équipements nécessitaient une rénovation et une mise aux normes suite à cette longue fermeture. Grâce à une subvention de la fondation 30 millions d'amis ainsi qu'à la somme de 4 500,00 € reversée par *Gifts for Change* au centre de Tonneins, le système de mise en eau des volières équipées de bassins a pu être réhabilité et les pompes protégées par un dispositif en grillage inox (photo ci-dessous). Les deux enclos ont également pu être sécurisés et équipés de nouveaux brises-vues. Enfin, les sas d'entrées et le pourtour des bassins ont pu être aménagés et végétalisés.

Le centre de Tonneins est désormais prêt à accueillir des loutres nécessitant des soins. Les enclos pourront en attendant bénéficier à d'autres espèces tels que des oiseaux ou autres mammifères inféodés au milieu aquatique.

Cécile Kauffmann, SFPEM



Centre de soins de Tonneins



Centre de Soins de la Faune Sauvage
Place Lescop - 47100 - 120101015



Enclos réhabilité pour accueillir la Loutre
Centre de soins de Tonneins



AMÉNAGEMENTS EN FAVEUR DE LA LOUTRE

Journées techniques « Pêche au cas pratique »

En Auvergne-Rhône-Alpes, la déclinaison régionale du PNA en faveur de la Loutre d'Europe est animée par le Groupe Mammalogique d'Auvergne (GMA) et la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), avec le soutien financier de la DREAL. Dans ce cadre, les animateurs ont notamment proposé de mettre en place des ateliers techniques à destination des professionnels et visant à répondre à plusieurs actions du PNA. Pour cela, ils se sont associés à l'Association Rivières Rhône-Alpes-Auvergne (ARRA²) pour leurs compétences complémentaires. Le GMA et la LPO apportent le contenu technique et leur expertise concernant l'espèce et les problématiques de conservation, tandis que l'ARRA² apporte son expérience organisationnelle et sa capacité à rassembler et mobiliser les opérateurs territoriaux en charge de la gestion des rivières. Les objectifs de ces journées techniques étaient d'apporter des informations sur la biologie de la Loutre, sa répartition actuelle et son statut de protection, et d'aborder les différentes problématiques de conservation de l'espèce ainsi que celles d'autres mammifères semi-aquatiques (Castor, Putois). Il s'agissait également d'exposer des cas concrets d'ouvrages perturbant les déplacements des individus et d'en visiter plusieurs, dont certains sur lesquels des aménagements spécifiques ont été réalisés pour favoriser la dispersion de l'espèce. Ces ateliers étaient principalement destinés au personnel des collectivités et structures gestionnaires de milieux aquatiques et de la biodiversité (Réserves Naturelles, opérateurs Natura 2000, chargés de mission TVB, collectivités territoriales, etc.), aux agents de l'OFB et autres services de l'Etat (DREAL, DDT).

La première session, animée par X. Birot-Colomb (LPO AURA) et C. Renouard (ARRA²) s'est déroulée le 23 février à la MFR de Châteauneuf-sur-Isère (Drôme), avec 15 participants venant pour la plupart de collectivités locales proches (GEMAPI, opérateurs N2000).

La seconde session, animée par M. Aznar (GMA) et E. Montagnon (ARRA²), s'est déroulée le 7 mars à Pulvérières (Puy-de-Dôme) avec 14 participants venant de collectivités, Syndicats mixtes, DDT, OFB, PNR et Conseils départementaux.

La matinée en salle a permis d'aborder la biologie et l'écologie de la Loutre, les objectifs du Plan National d'Actions, la répartition géographique et la mise à disposition des données en Auvergne-Rhône-Alpes, la méthodologie d'inventaire, les corridors biologiques et les problématiques de dispersion de l'espèce, ainsi que quelques cas concrets d'ouvrages problématiques (dont ceux visités l'après-midi).



Suite à un repas commun, les visites de terrain ont eu lieu à proximité. En Drôme, la visite du barrage EDF de Beaumont-Monteux a été supervisée par B. Mottet, Délégué Territorial Vercors - Basse Isère pour EDF Hydro Alpes. Ce barrage a fait l'objet d'un aménagement récent : une passe à Loutre et à Castor a été construite et son efficacité est contrôlée par piège photographique. La visite a également permis d'aborder les travaux sur la passe à anguille (*Anguilla anguilla*) actuellement en construction. La seconde partie de l'après-midi s'est déroulée sur la rivière de La Veauine, à quelques kilomètres. Trois ouvrages routiers ainsi qu'une passe à poissons ont été visités. Ces prospections ont permis de constater la manière dont les aménagements contraignent la Loutre dans ses déplacements et quels travaux seraient pertinents. Aucune épreinte n'a été trouvée, mais la visite d'une autre rivière proche la veille (l'Herbasse) avec T. Deana, a permis de rapporter deux épreintes afin de les montrer aux participants.

Dans le Puy-de-Dôme, une première visite de terrain a été réalisée autour de l'étang de Pulvérières dans le but d'initier les participants à la recherche d'indices de présence de la Loutre. De nombreuses épreintes ont pu être observées sur tout le pourtour de l'étang, témoignant d'une forte fréquentation du plan d'eau au moins à cette période de l'année. La fin d'après-midi a été consacrée à la visite d'un passage à Loutre sous l'A89 à proximité de Sauterre, sur le cours d'eau de l'Ambène. Des épreintes ont là aussi pu être observées, confirmant la fréquentation de l'aménagement par la Loutre. En plus de ces indices, des passages sous certains grillages ou des contournements ont été constatés. Ces éléments indiquent que le passage n'est plus totalement fonctionnel et nécessiterait un entretien plus régulier. Ces observations ont permis aux participants de la journée d'appréhender tous les éléments à prendre en compte lors de la conception et de la réalisation de passages à Loutre.

Les animateurs espèrent que ces journées de formation vont contribuer à une meilleure prise en compte de la Loutre dans les travaux d'aménagements et permettre d'améliorer la connectivité des habitats.

Mélanie Aznar (GMA) et Xavier Birot-Colomb (LPO AURA)



LOUTRE ET PISCICULTURE

Bilan des expertises relatives à la protection des piscicultures contre la prédation par la Loutre d'Europe

Dans le cadre du premier Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe (2010-2015), Stéphane Raimond a été nommé animateur « Loutre et pisciculture ». Lui-même ancien pisciculteur et aujourd'hui spécialiste de la Loutre, il est missionné pour la réalisation d'expertises des exploitations piscicoles afin de sensibiliser les exploitants aux enjeux de cohabitation avec l'espèce et de les conseiller sur les mesures de protection à mettre en place face à la prédation de leur cheptel.

Entre 2011 et 2022, 40 exploitations ont pu bénéficier d'une expertise. Des systèmes de protection adaptés à la configuration du site, aux conditions d'implantation et aux méthodes de travail des propriétaires ont été proposés par Stéphane Raimond, tels que des clôtures grillagées, des grilles en entrée et sortie des voies d'eau ou encore la pose de clôtures ou filets électriques.

En 2022, un sondage réalisé auprès de ces pisciculteurs expertisés a permis de dresser un [bilan](#) faisant état des systèmes de protection mis en place, de leur efficacité et des difficultés rencontrées par les propriétaires. Au total, parmi les 33 exploitants ayant répondu, 15 chez lesquels la prédation par la Loutre était avérée ont mis en place les mesures préconisées. Les deux tiers d'entre eux indiquent être satisfaits de leurs installations. En effet, lorsque les préconisations de l'animateur ont été respectées en intégralité et avec le matériel recommandé, les systèmes se révèlent totalement efficaces selon les pisciculteurs interrogés : ils ne signalent plus aucune intrusion par la Loutre, bien qu'elle soit toujours présente dans la zone. Le contrôle régulier du bon état de l'enclos et la réparation des clôtures endommagées restent toutefois indispensables au maintien de l'efficacité des dispositifs sur le long terme.

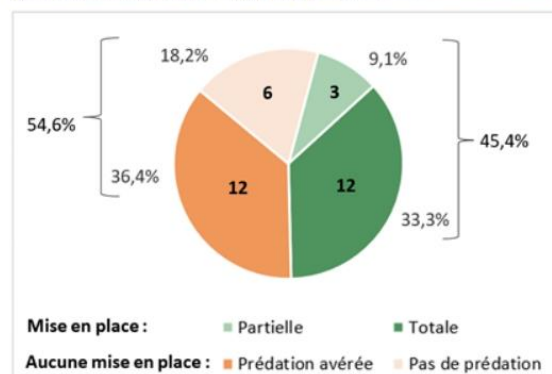
A ce jour, le coût conséquent des installations et la difficulté pour les exploitants de les financer représentent le principal frein à la mise en place de systèmes de protection. Dans ce cadre, les pisciculteurs professionnels peuvent solliciter l'aide du programme européen FEAMPA 2021-2027 (Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture) sur la mesure concernant la « protection des cheptels aquacoles contre les espèces prédatrices causant de graves dommages à l'aquaculture », incluant la Loutre.

Les prochains objectifs, dans le cadre du PNA 2019-2028, visent à prendre en compte la problématique de la prédation par la Loutre dans les étangs. Les pistes de réflexion actuelles tendent vers une gestion piscicole basée sur des ratios d'em-

poissonnements différents afin de limiter l'impact de la prédation de la Loutre sur les espèces à forte valeur ajoutée. Cette méthode fait actuellement l'objet d'expérimentations suivies par l'animateur « Loutre et pisciculture ».

Les résultats positifs de la médiation Loutre et pisciculture démontrent qu'il existe des solutions durables pour allier la préservation de l'espèce et le maintien de l'activité économique des pisciculteurs, bien que le manque de moyens (financiers) ne permette pas toujours de les mettre en application.

Cécile Kauffmann, SFEPM



Taux de mise en place des mesures de protection préconisées

Retour sur la 9^{ème} Journée mondiale de la Loutre



A l'occasion de la Journée mondiale de la Loutre célébrée le 31 mai 2023, l'*International Otter Survival Fund* (IOSF) a organisé son second webinaire. Dix spécialistes des différentes espèces de Loutre ont présenté leurs derniers projets et résultats d'études menés aux quatre coins du monde.

Aux Pays-Bas, à la fin des années 1980 la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) s'était totalement éteinte. En 2002, une opération de réintroduction a débuté grâce aux démarches de la *Dutch Otterstation Foundation*. Au total, 31 individus sauvages en provenance de Lettonie et de Biélorussie, ainsi que quelques animaux issus de captivité, ont été réintroduits au nord-ouest du pays. Deux ans plus tard, la première naissance d'un loutron à l'état sauvage a été observée. Depuis, la population montre une croissance exponentielle et ce sont aujourd'hui plus de 500 individus que l'on peut compter aux Pays-Bas, où l'espèce n'est désormais plus considérée comme menacée dans la liste rouge nationale de l'UICN. Les espoirs de reconnexion des populations européennes vont bon train !

Au Sri Lanka, un projet de création de zone humide a débuté dans les années 2000 pour aboutir à un véritable sanctuaire de biodiversité. Le site a attiré de nombreuses espèces, dont la Loutre d'Europe qui s'y déplace aujourd'hui sans crainte, même de jour, et fait vivre l'écotourisme local.

A Singapour, la Loutre cendrée (*Amblonyx cinereus*) a fait son retour à la fin du XX^{ème} siècle à partir des populations malaisiennes. La présence de nombreux canaux et le développement de la naturalisation de la ville ont permis une belle dynamique de recolonisation de l'espèce. En 2021, ce sont près de 170 individus de 17 groupes différents qui ont été observés en pleine zone urbaine, avec un record de 26 individus au sein d'une même famille. La saturation des espaces les poussent même à trouver de nouveaux territoires, et les cas de collisions routières augmentent malheureusement en conséquence.

En Alaska, les équipes de recherche s'inquiètent de l'impact, à terme, du changement climatique sur les populations de Loutre de mer (*Enhydra lutris*) qui se

nourrissent principalement de mollusques et de crustacés. Or, lors de pics de chaleurs, l'augmentation de la température de l'océan provoque des efflorescences algales, une acidification de l'océan et le développement de la toxicité de certains composés qui s'accumule dans les bivalves. Les eaux chaudes favorisent également le développement des poissons benthiques au détriment des mollusques. Un impact sur les proies principales des Loutres de mer pourrait ainsi conduire indirectement à la fragilisation de l'espèce.

Un replay intégral du webinaire est disponible sur la [chaîne Youtube](#) de l'IOSF.

En France, plusieurs structures se sont prêtées au jeu lors de la Journée mondiale de la Loutre. En Bourgogne-Franche-Comté, la SHNA-OFAB a organisé une session terrain à la recherche des traces et indices de présence de la Loutre et autres mammifères semi-aquatiques. Du côté de l'Aquitaine, la mairie de Saint-Médard-en-Jalles et le GRIFS se sont associés pour proposer une sortie à la découverte de l'espèce et de l'opération Havre de Paix, suivie de la diffusion du film « La Loutre... en toute intimité ». Une animation nature sur la Loutre d'Europe a également été proposée par la ville de Bayonne, avec au programme la présentation des suivis réalisés sur la Plaine d'Ansot, l'utilisation de pièges-photos, les caractéristiques et le mode de vie de l'espèce. En Bretagne, le centre d'Océanopolis a proposé diverses animations autour de la Loutre : nourrissage commenté, animation « Tout savoir sur les loutres » avec le Groupe Mammalogique Breton et projection du documentaire « Le banquet des loutres ».



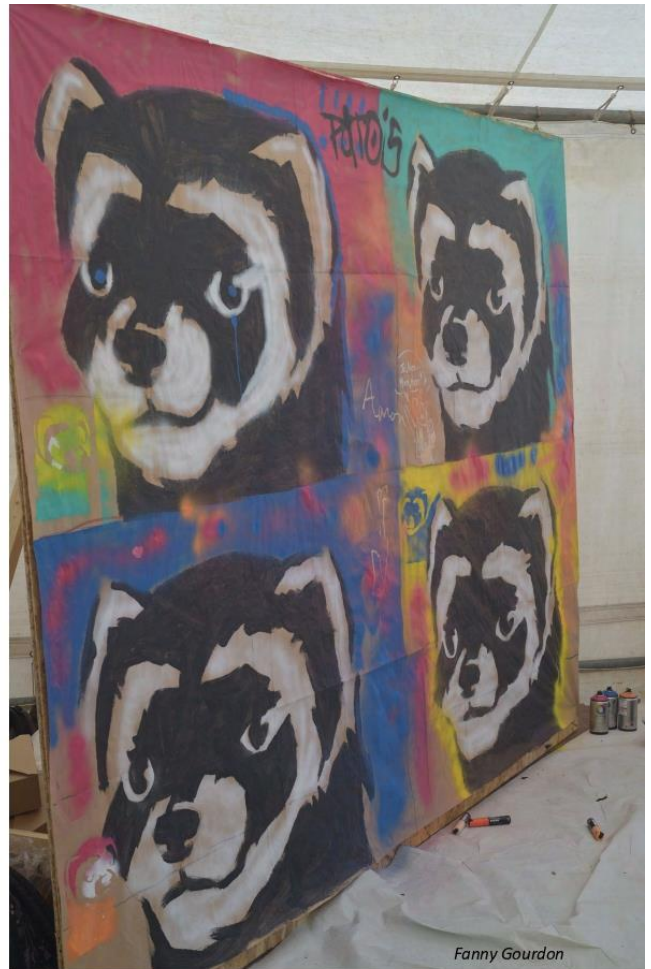
Loutre d'Europe en Norvège - Jean-Marc Lustrat

« Le Putois à l'honneur » à la Fête de la Nature

Cette année encore, le putois a été mis à l'honneur au Jardin des Plantes de Paris le week-end du 27 et 28 mai 2023, lors de l'évènement organisé par le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris pour la Fête de la Nature. Les salariées de la SFPEM ont animé un stand, « Des putois hauts en couleurs », sur lequel les jeunes visiteurs ont pu mettre la main à la « patte » en réalisant des dessins et peintures ensuite agrémentés d'un portrait de putois réalisé au pochoir. Les œuvres d'art ont été suspendues au fil de l'eau et ont permis de décorer le stand tout au long du week-end. En parallèle, la street-artiste [Nadège Dauvergne](#) a réalisé une grande fresque participative sur laquelle petits et grands ont pu ajouter leur touche personnelle.



« Collages éphémères à l'effigie du mustélidé autour du Jardin des Plantes »



Ces animations ont également permis de mettre en avant les kakémonos sur la Loutre d'Europe, pour leur toute première exposition au grand public. L'équipe a pu sensibiliser les visiteurs aux enjeux de conservation de l'espèce ainsi qu'à l'opération Havre de Paix.



Un partenariat gourmand

L'Épicerie Bonne Maison, qui propose des produits gourmands, artisanaux et locaux, a décidé de soutenir la SFEPM et le PNA Loutre en proposant un partenariat. Trois barres céréales (cranberry-chocolat, dattes-noisettes et myrtilles-baie de Goji) ont été créées spécialement à cette occasion. Pour chaque barre charolaise achetée, 50 centimes sont reversés à la SFEPM.

Les produits sont proposés directement en magasin (Charolles – Bourgogne-Franche-Comté) ou sur la boutique en ligne de l'Épicerie Bonne Maison.

Pour les gourmands qui souhaitent soutenir les actions de conservation de la Loutre, c'est par [ici](#) !



Chroniques de la Loutre en Morvan

Deux naturalistes bourguignons ont réalisé un suivi de la Loutre d'Europe dans le Morvan par la mise en place de plusieurs pièges photographiques. Ce suivi mené durant l'année 2022 sur la Cure, rivière représentant l'un des bastions historiques de l'espèce en Bourgogne, avait plusieurs objectifs. Il s'agissait de récolter des images de l'espèce en milieu naturel afin d'obtenir des informations sur son comportement et sur la présence éventuelle de plusieurs individus dans un même secteur, mais également de mettre en évidence la reproduction de l'espèce par la découverte de jeunes, etc. Outre la richesse des informations récupérées sur le terrain et la mise en évidence de la reproduction de la Loutre en Bourgogne pour la première fois (par la découverte de deux portées sur un même tronçon !), l'acquisition de centaines de séquences vidéos a abouti à la réalisation d'un petit film à visée pédagogique. Il permet de découvrir la vie de la Loutre, au fil des quatre saisons, le long de l'une des rivières du Morvan.

Le film peut être visionné sur la chaîne YouTube « [Regardsnaturalistes89](#) ».

Ludovic Jouve & Paul Hureau - Bénévoles du Groupe Loutre Bourgogne





LA LOUTRE ET VOUS

Une commune sous le signe de la Loutre d'Europe

Bugeat est une petite commune d'environ 800 habitants située en plein cœur du Parc Naturel Régional de Millevaches, en Corrèze (Limousin). La Loutre, espèce représentative des milieux préservés, est d'ailleurs le logo du PNR.

Ce territoire au nom de Millevaches n'a rien à voir avec quelque quantité de bovins ou d'ovins, même si vaches et brebis limousines sont bien représentées. Millevaches, dont l'étymologie du nom renvoie à « mille vacca », signifierait en fait « mille sources ». En effet, il s'agit bien du plateau des milles sources tant la présence d'eau, richesse incontestable de cette région, est marquée. Et quoi de mieux pour cette petite commune et ses habitants attachés à leur patrimoine naturel que de revendiquer leur identité à travers cet animal aquatique qui n'a jamais quitté les lieux, alors qu'il était menacé de disparition sur le territoire national et s'est même éteint dans bon nombre de départements.

C'est à Bugeat que se trouve la première pisciculture expérimentale visant à favoriser la cohabitation avec l'espèce, point de départ de l'action « Loutre et pisciculture » du PNA en faveur de la Loutre d'Europe. Le petit village de Bugeat est également doté d'une pharmacie du nom de « la Pharmacie des Loutres » et d'un club de boxe dont le logo n'est autre que... celui d'une loutre gantée ! En été, les habitants peuvent festoyer au son du groupe de rock local « Les Droa d'Otter* » dont le logo représente une Loutre accompagnée d'une guitare électrique.

Bugeat, c'est aussi un lieu où se rendent des photographes naturalistes de tout le pays et plus encore, dans l'espoir d'y observer la Loutre grâce aux [affûts photographiques](#) que j'ai implantés chez moi depuis près de 25 ans. C'est d'ailleurs à cet endroit qu'ont été tournés les films « Le Banquet des loutres » et « La Loutre... en toute intimité », de Ronan Fournier-Christol.



Chris Bogaerts



Mais il n'y a pas que les photographes qui croisent la Loutre. Parfois, le long des rivières telles que la Vézère et autres petits ruisseaux connus pour leurs jolies truites fario sauvages, les discrets pêcheurs à la mouche ont la chance de pouvoir observer les gracieuses ondulations de la Loutre dans les scintillements des soirs d'été.

Alors il n'y a pas de doute, Bugeat est bien un village où l'on est fier d'arbore la présence de la Loutre, symbole de l'eau mais aussi d'une biodiversité préservée et d'un patrimoine vivant encore bien présent.

Stéphane Raimond,
animateur « Loutre et pisciculture » du PNA Loutre

* Otter : Loutre en anglais





INFOS PRATIQUES

Échangez



Participez

Recherche de photos

Dans le cadre du PNA 2019-2028, nous sommes continuellement à la recherche de nouvelles photos de Loutre pour pouvoir illustrer nos futures communications. Si vous souhaitez nous partager vos plus beaux clichés, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : loutre@sfepm.org.

Liste de discussion sur la Loutre

Si vous souhaitez partager des informations, faire part de vos interrogations ou discuter de tout sujet relatif à la Loutre, nous vous invitons à vous inscrire à la liste de discussion, ouverte à tous. Pour faire partie de ce groupe d'échange, il vous suffit d'envoyer un courriel à l'adresse discussionloutre-suscribe@sfepm.org.

L'Écho chez vous

Si ce n'est pas encore le cas et que vous souhaitez recevoir *L'Écho du PNA Loutre* dans votre boîte mail dès sa parution, il vous suffit de vous inscrire à la liste de diffusion infoloutre en adressant un courriel à l'adresse infoloutre-subscribe@sfepm.org.

Vous pouvez également consulter [tous les numéros antérieurs](#) sur notre site internet, rubrique « L'Écho du PNA Loutre, le bulletin de liaison du plan ».

Si vous rencontrez des problèmes pour vous inscrire aux listes de diffusion/discussion, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : loutre@sfepm.org. Toute proposition de contribution pour les prochains numéros est également la bienvenue et doit être envoyée à cette même adresse électronique.

27 octobre au 1^{er} novembre 2023 : [Festival international du film ornithologique de Ménigoute](#) (79)

7 novembre 2023 à 19h30 : [Conférence Mardi Nature « La loutre d'Europe : écologie, enjeux de conservation et avenir dans le Grand-Est »](#) à la Maison des Association de Strasbourg (67)

11 novembre 2023 : [prospection collective en Pays Bigouden](#) (29), à la [recherche de la Loutre](#)

17 novembre 2023 à 20h : ciné-débat « La Loutre en toute intimité » au cinéma Victor Hugo de Besançon (25)

22 au 26 mai 2024 : [Fête de la Nature](#)

29 mai 2024 (à confirmer) : 10^{ème} Journée Mondiale de la Loutre - IOSF

Contacts

SFEPM - 19, allée René Ménard
18000 Bourges
loutre@sfepm.org

Véronique Barthélemy, Cheffe de projet
Coordination PNA et espèces exotiques envahissantes
DREAL Nouvelle Aquitaine
22 rue des Pénitents Blanc - 87000 Limoges
Tél. : 05.55.12.96.19
veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr

L'Écho du PNA Loutre

Conception et réalisation : Dominique Pain

Rédacteurs : Cécile Kauffmann, Alexandre Martin, Olivier Gimenez, Simon Lacombe, le consortium OtterConnect, Marine Renard, Mélanie Aznar, Xavier Birot-Colomb, Ludovic Jouve, Paul Hureau et Stéphane Raimond.

Crédits photographiques et illustrations : E. Burgin (Pexels), B. Tranberg (Flickr), LPO Pays-de-la-Loire, Y. Raulet, Roos & Agren, GMB, Centre de soins de Tonneins, ARRA², F. Leblanc, T. Degen, JM. Lustrat, F. Gourdon, Epicerie Bonne Maison et C. Bogaerts.

Comité de relecture : V. Barthélemy, F. Simonnet, T. Ruys

Secrétaire de rédaction : C. Kauffmann

Directeur de publication : Président de la SFEPM

